



**Stadt Biel
Ville de Bienne**

Parlamentssekretariat
Secrétariat parlementaire

5^e procès-verbal du Conseil de ville / 5. Stadtratsprotokoll

Séance du jeudi le 23 avril 2026 à 18h00

Sitzung vom Donnerstag, 23. April 2026, 18.00 Uhr

Lieu: salle du Conseil de ville au Bourg

Ort: Stadtratssaal in der Burg

Présents / Anwesend:

Achermann Brice, Augsburger Dana, Benz Raphael, Berclaz Cappelletti Pascale, Boly Kady, Brault Julien, Brieche Dennis, Bucher Juliet, Buchhofer Kioutsoukis Stefan, Burri Rahel, Cacciabue Anna, Clauss Susanne, Comment Rachel, Corbaz Catherine, De Lorenzo Bryan, Eggli Roland, Fritschi Lorenz, Gloor Yannick, Hamdaoui Mohamed, Heiniger Peter, Kilezi Ruth, Koller Levin, Lehmann Caroline, Leonarz Matilda, Leuenberger Bernhard, Lindegger Reto, Magnin Nadia, Manzoni Bryan, Maurer Stefan, Meier Julian, Michel Tamara, Moeschler Marie, Molina Franziska, Müller Bernhard, Müller Lukas, Paronitti Maurice, Rodriguez Ugolini Julian, Roquet Hervé, Rüber Stefan, Rüfenacht Michaël, Ryser Siri, Schiess Christophe, Schlup Katharina, Schlup Nina, Schneider Sandra, Schneider Veronika, Schüpbach Manuel, Schultz Moema, Sprenger Titus, Stöcker Manuel, Stolz Joseline, Sutter Andreas, Tschank Michel, Urweider Vera, Varrin Océane, Wassmann Leona, Weber Philippe

Absence(s) excusée(s) / Entschuldigt:

Demierre Patrick, Gerber Andreas, Tonon Ariane

Représentation du Conseil municipal / Vertretung des Gemeinderates

Gonzalez Bassi Glenda, maire

Conseillères municipales / Conseiller municipal: Feurer Beat, Frank Lena,

Pittet Natasha, Tanner Anna

Absence(s) excusée(s) du Conseil municipal / Entschuldigt Gemeinderat:

-

Présidence / Vorsitz:

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville

Secrétariat / Sekretariat:

El Mohib Omar, secrétaire général du secrétariat parlementaire

Mot de bienvenu	3
1. Assermentation de Monsieur Tschank Michel.....	4
2. Approbation de l'ordre du jour	5
3. Communications du Bureau du Conseil de ville.....	5
4. Communications de la Commission de surveillance	6
5. Élection du Bureau du Conseil de ville de mai 2026 à août 2027	6
a) Élection de la présidente ou du président du Conseil de ville	6
b) Élection de la 1ère vice-présidente / du 1er vice-président.....	8
c) Élection de la 2e vice-présidente / du 2e vice-président	9
d) Élection de 2 scrutatrices / scrutateurs	9
6. Élection de la Commission de surveillance	9
a) Élection des 9 membres	9
b) Élection de la présidente / du président de mai 2026 à août 2027	10
Motion d'ordre.....	12
7. Élection de la Commission des finances.....	13
a) Élection des 9 membres	13
b) Élection de la présidente / du président.....	13
8. Élection de la Commission spéciale chargée d'accompagner la révision du Règlement de la Ville (RRV)	14
a) Élection des 9 membres	14
b) Élection de la présidente / du président.....	14
9. Élections des membres du Conseil des affaires francophones de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne (CAF).....	14
a) 3 membres proposés par le Conseil municipal	14
b) 8 membres proposés par les groupes parlementaires	14
10. Élection de remplacement à la commission scolaire francophone	15
11. 20250213 Construction et gestion immobilière (Immo-Tool) / Crédit d'engagement	16
12. 20260075 BIWOG – Prolongation des droits de superficie des lotissements Sonnhalde et Champagne	22
14. 20220125 Rue du Faucon / Mesures d'accompagnement en matière de circulation / Aménagement de l'espace routier / Mesures de circulation / Crédit d'engagement pour la réalisation	25
13. 20180023 Bâtiment du Contrôle / Rénovation des façades et des fenêtres / Décompte du crédit d'engagement	31
Adieu Mohamed Hamdaoui comme président du Conseil de ville.....	32
15. Nouvelles interventions	36

Mot de bienvenu

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Je vous invite à prendre gentiment place pour cette séance, qui pour moi est un peu particulière, puisque c'est la dernière que je vais présider. Pour cette raison, je me suis offert un cadeau. J'aimerais donner la possibilité à Anja, 11 ans, qui habite à Bienne depuis trois ans en tant que réfugiée, de chanter une chanson de son pays. Ensuite, une autre personne de son pays nous parlera de l'importance de l'intégration et puis Anja terminera par une deuxième chanson. Anja, je te laisse venir et je salue ton courage!

(musique)

Je n'ai malheureusement pas pu inviter d'élèves réfugiés de Gaza, du Soudan, de la République démocratique du Congo ou d'Afghanistan, de ces trop nombreux pays où, en raison de la folie de certains hommes, et j'ai bien dit de certains hommes, les populations civiles souffrent le martyre et où les jeunes filles comme Anja n'ont même plus le droit de chanter. Anja, vous l'avez compris, vient d'un pays qui s'appelle l'Ukraine, qui, pour moi, symbolise la liberté, la démocratie, mais aussi la volonté et la capacité de s'intégrer. J'aimerais maintenant donner la parole à Aurika Ivashko, de l'« Association of Women Ambassadors of Ukraine ».

Ivashko Aurika, Association of Women Ambassadors of Ukraine: Zuerst bedanke ich mich herzlich bei Herrn Mohamed Hamdaoui für seine Offenheit, Unterstützung und Menschlichkeit. Wegen Menschen wie Ihnen fühlen sich die Ukrainer hier nicht allein. Sie fühlen, dass sie gehört werden und wichtig sind. Heute spreche ich über die Ukraine. Ein Land, das geografisch weit weg ist, aber menschlich sehr nah, denn hinter jeder Nachricht über den Krieg stehen keine Zahlen, sondern Menschenleben. Millionen Ukrainer mussten ihre Heimat verlassen. Sie haben ihre gewohnte Welt und das Gefühl von Sicherheit verloren, manchmal auch ihre Angehörigen. Ein Teil von ihnen hat hier in Biel Schutz gefunden.

Die Ukrainer, die hierhergekommen sind, sind nicht nur Flüchtlinge. Sie sind Lehrer, Ärzte, Ingenieure, Unternehmer, Studenten, Eltern und Kinder. Sie bringen nicht nur Schmerz mit, sondern auch grosses Potenzial, Fleiss und den Wunsch, der Gesellschaft etwas zurückzugeben. Es sind Menschen mit grosser innerer Stärke.

Deshalb habe ich Unterstützungsräume geschaffen. Orte, an denen Frauen nach einer schwierigen Erfahrung wieder Kraft finden und an sich glauben können. Der Kinderclub ist ein Ort, wo Kinder Freunde finden, spielen und gleichzeitig ihre Sprache, Kultur und Traditionen bewahren können. Das hilft ihnen, sich in der schweizerischen Gesellschaft zu integrieren und ihre Wurzeln nicht zu verlieren. Integration ist ein Prozess in zwei Richtungen. Es braucht nicht nur die Bemühungen der Menschen, die kommen, sondern auch Offenheit von der Gesellschaft. Die Schweiz und die Stadt Biel haben gezeigt, dass dies mit Menschlichkeit, Unterstützung und Respekt geht.

Die Unterstützung der Ukraine ist nicht nur Politik. Es geht um Werte, Freiheit, Würde und Menschlichkeit. Deshalb bitte ich heute darum, die ukrainische Gemeinschaft weiter zu unterstützen, Chancen zu schaffen und Türen zu öffnen. Mit der Unterstützung der Ukraine bauen Sie eine stärkere, wärmere und menschlichere Gesellschaft in Biel.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Quand Anja est arrivée en Suisse il y a trois ans, elle ne parlait pas un mot de français. Elle va maintenant vous chanter encore une dernière chanson, en français.

(musique)

Anja, merci du fond du cœur ! *(Applaudissement)*

Une remarque avant de passer à l'ordre du jour: Vous le savez sans doute, Hermann Fehr, ancien maire de Bienne, est décédé. La cérémonie d'adieu aura lieu lundi à 14 heures à l'Eglise protestante de la vieille ville. Je donne la parole à Madame la maire.

Gonzalez Vidal Bassi Glenda, Maire: C'est avec une profonde tristesse que le Conseil municipal a appris le décès de Hermann Fehr, le père de notre ancien collègue Erich Fehr. Avec Hermann Fehr disparaît une personnalité qui a profondément marqué notre Ville, notre canton et notre région. Nos pensées respectueuses vont à sa famille et à notre ancien collègue. Le Conseil municipal, en signe de respect, sera présent in corpore lors de la cérémonie à laquelle vous êtes tous cordialement conviés qui aura lieu lundi le 11 mai à 14 heures au Temple allemand.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Dans les observations générales, j'ai le plaisir de signaler qu'aujourd'hui notre collègue Ruth Kilezi a son anniversaire.

Ensuite, les interventions de fin 2024 à 2026 peuvent contenir des titres incorrects, par exemple, il peut manquer des auteurs. C'est à cause d'un bug dans le système qui a pu être corrigé entre-temps. Toutefois, en raison de cette erreur, il se peut qu'à l'avenir encore, l'ordre du jour continue à comporter des titres incorrects des interventions.

La prochaine séance aura lieu le mercredi 13 mai car le jeudi 14 mai est le jour de l'ascension. L'ordre du jour et les documents correspondants seront publiés demain sur le site internet du Conseil de ville. Vous y trouverez également des documents relatifs aux différentes affaires de crédit.

Aujourd'hui le Chancelier filme avec son téléphone portable quelques prises de parole. Pour les 30 ans de l'inscription du bilinguisme dans le règlement de la ville, la Chancellerie prévoit en effet de faire quelques « posts » sur les réseaux sociaux pour montrer comment le bilinguisme fonctionne.

Sur votre table, vous avez un amendement de la commission de surveillance, pour changer le nom en commission de gestion, il s'agit de la feuille blanche. La feuille bleue, c'est un amendement du groupe SP-JUSO concernant le point 11 (Immo-Tool).

1. Assermentation de Monsieur Tschank Michel

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Je te prie Michel de te lever. Tu as décidé de faire la promesse si je ne dis pas de bêtise.

Donc la formule de la promesse est la suivante: «Je promets sur mon honneur et ma conscience de respecter les droits et les libertés du peuple, des citoyennes et des citoyens, d'observer strictement la Constitution et les lois constitutionnelles, et de

remplir fidèlement les devoirs de ma charge.» Tu dois simplement dire d'une manière forte «Je le promets».

Tschank Michel, PRR: Je le promets.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Bravo, bienvenue au club. (*applaudissement*)

2. Approbation de l'ordre du jour

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Vous avez vu que la séance durera au plus tard jusqu'à 21 heures, puisque nous aurons l'honneur de fêter notre nouvelle présidente. Il est possible que j'interrompe un peu plus tôt parce que j'aurais quand même quelques mots à dire. Ce qui serait bien, c'est que nous nous disciplinions pour au moins avoir non seulement les affaires de crédit, mais aussi les affaires qui avaient été reportées de la précédente séance pour que celle qui va me succéder ne se retrouve pas surchargée, mais ça, c'est à vous de le décider. Les temps de parole sont réduits, 5 minutes maximum pour les orateurs et les oratrices des groupes, 3 minutes pour les orateurs individuels et 10 minutes bien évidemment pour les porte-paroles de la commission.

Concernant l'ordre du jour, il y aura une interversion, on va traiter le point 14, 20220125 «Rue du Faucon / Mesures d'accompagnement en matière de circulation / Aménagement de l'espace routier / Mesures de circulation / Crédit d'engagement pour la réalisation» avant le point 13, 20180023 «Bâtiment du Contrôle / Rénovation des façades et des fenêtres / Décompte du crédit d'engagement». Et comme Ariane Tonon ne sera pas là aujourd'hui, le point 16.1, c'est-à-dire le postulat 20250284 sur la filière bilingue, sera reporté à des jours meilleurs.

Enfin, conformément à l'article 68 alinéa 2 du nouveau règlement du Conseil de ville, des nouvelles commissions sont nommées aujourd'hui, mais il convient toutefois de noter, et c'était une erreur dans l'ordre du jour, que la vice-présidence de la commission de surveillance ne sera pas élue par le Parlement mais par la Commission de surveillance elle-même.

L'ordre du jour est accepté avec ces modifications.

3. Communications du Bureau du Conseil de ville

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: La mise en place de la plateforme parlementaire connaît des retards en raison d'un effort technologique plus important que prévu initialement et d'un changement de personnel chez le fournisseur. La formation pour les membres du Conseil de ville pour l'utilisation de la plateforme parlementaire est prévue pour le mois d'août. La mise en place de la plateforme parlementaire est prévue pour le mois de septembre.

4. Communications de la Commission de surveillance

Aucune communication.

5. Élection du Bureau du Conseil de ville de mai 2026 à août 2027

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Je veux repasser à un point important, c'est l'élection du bureau du Conseil de ville pour la période de mai 2026 à août 2027. Commençons par le point qui me tient particulièrement à cœur, l'élection de la présidente. Le poste revient en principe, en tout cas de tradition, au Groupe PSR qui propose la candidature de l'actuelle première vice-présidente. A ma connaissance, cette candidature n'est pas combattue mais j'imagine que quelqu'un va tout de même vouloir parler pour défendre cette candidature.

a) Élection de la présidente ou du président du Conseil de ville

Moeschler Marie, au nom du Groupe PSR: Kady Boly est membre du Conseil de ville biennois depuis janvier 2022. Elle a rapidement fait sa place au sein de notre Groupe parlementaire et au sein du Conseil de ville. Kady est une personne sur qui on peut compter.

Elle a des idées et elle sait se faire entendre. Elle n'hésite pas à prendre des responsabilités et des tâches à effectuer, tant au sein du parti, du Conseil de ville et du Groupe parlementaire que dans les milieux associatifs et de coopération internationale. C'est une femme très active. Elle est entrée au bureau du Conseil de ville en août 2023. Depuis lors, elle a fait du chemin jusqu'à certainement devenir la première porte-parole des habitantes et habitants de Bienne pour les 16 prochains mois. Cette élection n'est pas anodine et porte un poids historique. En effet, Claire-Lise Renggli fut la première femme à accéder au Conseil de ville en 1968. Depuis lors, seules 7 femmes ont présidé le Conseil de ville : Margrit Trüssel en 1989, Elisabeth Hufschmid en 1999, Barbara Schwickert en 2005, Michèle Morier-Genoud en 2007, Monique Esseiva en 2011, Ruth Tennenbaum en 2018 et Salomé Strobel en 2021. Kady Boly deviendra ainsi, en 2026, la huitième femme à recevoir le titre honorifique de première citoyenne de la ville depuis 1919, date de la création du Conseil de ville. Quel honneur, mais quelle responsabilité aussi. Nous en sommes très fiers et nous souhaitons à Kady Boly beaucoup de plaisir à présider notre Conseil durant les 16 prochains mois, si vous concédez à son élection bien évidemment. Je vous remercie.

Élection

- sur proposition du Groupe PSR est élue:

Kady Boly, PSR

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: J'ai le grand honneur, le grand plaisir, la grande émotion de dire que Kady Boly sera la présidente du Conseil de ville. Juste avant de donner la parole à Kady Boly, j'aimerais juste dire deux mots parce qu'ils me tiennent particulièrement à cœur. Cela montre l'incroyable beauté de la Ville

de Bienne. Quand je pense que toi qui est né dans le Sahel, dans un pays qui s'appelait la Haute-Volta, désormais le Burkina Faso, tu vas devenir la première citoyenne de la Ville et tu vas succéder à un mec qui est né dans le Sahara algérien. Et tous les deux, on peut dire qu'on a en tout cas un point commun, c'est qu'on a une couleur de peau relativement basanée et ça ne fait aucun sujet de polémique, et ça, c'est le côté magique de la Ville de Bienne. Alors, j'ai trouvé un petit livre que je te donne volontiers qui s'appelle Sahara et Sahel, pierre sable et couleur. Il est pour toi. (*applaudissement*)

Boly Kady, 1ère vice-présidente: Merci infiniment, chères et chers collègues, pour ce vote unanime, c'est un immense honneur pour moi et un privilège que vous m'accordez aujourd'hui en me nommant présidente de ce Parlement pour les prochains 16 mois. Le Parlement est le cœur de notre démocratie et je mesure la responsabilité que vous me confiez et la confiance que vous m'accordez pour cette mission. C'est la plus honorable distinction que j'ai reçue en un demi-siècle de vie sur cette planète. Représenter et servir les Biennoises et les Biennois sera un privilège exceptionnel.

Quelques mots sur moi, comme le président l'a déjà dit, mon pays des naissances est le Burkina Faso. Mon lieu d'origine ou je dirais plutôt mes lieux d'origine parce que j'en ai deux, c'est Steinhausen dans le canton de Zug et Neuchâtel. Donc, née au Burkina Faso. La capitale, c'est Ouagadougou. Si vous n'arrivez pas à le prononcer, ne vous inquiétez pas, je pourrai vous donner une astuce et surtout, si j'étais dans une assemblée au Burkina Faso et que je demandais aux gens de prononcer Steinhausen, il y en aurait aussi beaucoup qui n'arriveraient pas.

J'ai quitté mon pays natal en 1997 pour étudier en France et depuis 2004, je mène ma vie dans notre beau pays que j'aime. Pourquoi j'aime ce pays? Parce qu'il m'a beaucoup donné et beaucoup appris, une formidable expérience humaine, une solide opportunité professionnelle et un engagement politique. Il m'a surtout appris une autre image de la démocratie où les institutions publiques sont respectées, où les libertés d'opinion et de la presse sont garanties, où l'intégrité physique et le droit à la vie sont sacrés, où la séparation des pouvoirs est incontestable et aussi et surtout notre démocratie directe que tellement de pays nous envient. J'aime aussi ce pays parce que je lui donne beaucoup. J'y consacre ma vie, mon travail, mon temps, mon énergie, mes engagements. Arrivée en Suisse, d'abord à Zurich, c'était évident pour moi.

Ja, ich habe Deutsch gelernt. Das war selbstverständlich für mich. Komisch für mich war, dass auf der Strasse etwas anderes gesprochen wurde als das, was ich in meinem Deutschkurs gelernt habe. Es brauchte viel Zeit und Mut. Mir war absolut wichtig, mit meinen Mitmenschen verständlich zu kommunizieren. Heute sehe ich den Vorteil, weil ich Deutsch im Alltag brauche, auch für meine Arbeit.

Warum liebe ich unsere Stadt? Biel ist eine Stadt der Vielfalt, in der Menschen, Kulturen und Sprachen aufeinandertreffen und sich vermischen. Hier ist die Stadt, in der alles möglich ist und für mich die Stadt, wo mein Einstieg in die Politik Realität wurde.

Oui, je m'engage en politique pour lutter contre toute forme d'injustice et de discrimination parce que les plus importantes ressources et richesses de notre planète, c'est l'humain et la nature. Sans eux, aucune réalisation ne serait possible. Trains, avions, bateaux, découvertes scientifiques. C'est pourquoi nos décisions politiques doivent avant tout garantir les meilleures conditions pour les humains, la nature et les animaux.

Oui, les graines de mon engagement politique étaient déjà en moi dès mon adolescence grâce à Thomas Sankara. Je fais juste une petite parenthèse.

Thomas Sankara est l'un des plus grands leaders africains et il est né au Burkina Faso. Pour moi, il incarne l'intégrité, le courage et la vision en politique et c'était aussi un féministe. Il défendait l'idée qu'une nation où l'injustice est tolérée ne peut pas s'épanouir et plus une nation prend soin de ses minorités, plus elle a de la grandeur. Je vous parlerai une autre fois de Thomas Sankara.

Pour finir, comme le dit une sagesse africaine, «On ne devient rien sans les autres, car on reçoit notre première demeure des autres et également notre dernière demeure des autres. Il faut donc avoir de la reconnaissance envers les autres.»

J'aimerais pour cela ici remercier et exprimer ma reconnaissance aux personnes sans lesquelles je ne serais pas ici aujourd'hui. D'abord mes parents qui ne sont plus de ce monde et pour qui j'ai une forte pensée, mes aînés en politique qui ont ouvert le chemin, qui m'ont encouragée et soutenue. Certains sont ici aujourd'hui, par exemple, Mamadou Diop, qui a également siégé dans ce Parlement et avec qui nous avons eu plusieurs discussions sur l'engagement politique des jeunes. Et forcément, j'ai une pensée ce soir pour Félicienne Villos Muamba, que je n'ai pas eu la chance de connaître personnellement.

Merci également à tous les visiteurs de ce soir. Merci à ma famille politique de gauche pour tous les combats et engagements menés ensemble. J'aimerais remercier la grande famille PS, Juso, PSR, JS pour les valeurs de gauche que nous partageons et pour tous ces engagements politiques vécus et à venir. En particulier, je remercie ma fraction le PSR pour m'avoir désignée pour cette fonction. Pour votre confiance, pour votre soutien, pour toutes ces valeurs romandes que nous partageons. Chères et chers collègues, à vous tous ici ce soir, mes remerciements et ma gratitude pour ce privilège que vous m'accordez. Pour moi, ce soir, vous avez écrit l'histoire de Bienne, une histoire qui dit à toutes ces personnes qui se reconnaissent en moi, ce Parlement est le tien, cette place est la tienne, si tu veux y accéder, tu as toute ta chance d'y parvenir. Je me réjouis beaucoup de cette noble mission que je remplirai avec fierté. Je vous remercie pour votre attention. (*applaudissement*)

b) Élection de la 1ère vice-présidente / du 1er vice-président

Lehmann Caroline, Fraktion GLP+: Was für eine Rede haben wir soeben gehört. Ich werde mich kürzer fassen. Wir schlagen Dennis Briechle als 1. Vizepräsidenten des Stadtrats vor. Ich glaube, ich muss dazu nicht viel sagen. Dennis Briechle ist allen hier bestens bekannt. Er ist schon lange im Stadtrat dabei und hat sich über die Hälfte seines Lebens für die Bieler Politik engagiert, was doch anerkennenswert ist, wie ich finde. Er ist unglaublich dossiersicher und hat sich in vielen Kommissionen engagiert. Zuletzt hat er in der Kommission RSO das Vizepräsidium übernommen. Wir werden ihn heute auch als Präsidenten der Kommission RSO vorschlagen. Er ist das dienstälteste Kommissionsmitglied und hat sich sehr engagiert. Vielen Dank Dennis, für alles, was du bis jetzt für unsere Partei und Fraktion sowie für unsere Stadt gemacht hast und auch für alles, was noch kommt.

Élection

- sur proposition du Groupe PVL+ est élu:

Dennis Briechle, PVL

c) Élection de la 2e vice-présidente / du 2e vice-président

Ryser Siri, Fraktion SP/JUSO: Die Fraktion SP/JUSO schlägt Leona Wassmann als 2. Vizepräsidentin des Stadtrats vor. Sie ist kollegial, engagiert und eine Stimme für alle, die eine Stimme brauchen. Sie wird einen sehr guten Job machen.

Élection

- sur proposition du Groupe SP/JUSO est élue:

Leona Wassmann, SP

d) Élection de 2 scrutatrices / scrutateurs

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Concernant l'élection des scrutateur et scrutatrice, Juliet Bucher est de nouveau candidate pour la gauche au sein du groupe SP/JUSO. Stefan Maurer, quant à lui, souhaite céder sa place. Elle revient à quelqu'un de droite. Le groupe UDC propose la candidature de Brice Achermann. Maintenant, ce que je vous propose, c'est que l'on fasse un vote groupé.

Élection

- sur proposition des Groupes SP/JUSO et UDC sont élus:

Juliet Bucher, SP

Brice Achermann, UDC

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Maintenant là, nous avons toute une série d'élections dans les commissions. Vous avez vu que nous avons pour chacune des commissions autant de candidates et de candidats que de postes à repourvoir. Donc, par souci de gain de temps et d'efficacité, je vous propose de procéder à des votes globaux.

6. Élection de la Commission de surveillance

a) Élection des 9 membres

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Les 9 membres pressentis pour les 9 postes sont Caroline Lehmann pour le Groupe PVL+, Rachel Comment pour le Groupe PSR, Titus Sprenger pour Les Vert.e.s, Raphael Benz pour Avenir Bienne/Centre, Bryan Manzoni pour le PRR, Marie Moeschler pour le PSR, Matilda Leonarz pour le groupe SP/JUSO, Patrick Demierre pour le groupe UDC et

Stefan Buchhofer pour le groupe FDP. Est-ce que quelqu'un conteste une candidature, est-ce que quelqu'un souhaite qu'il y ait un vote à bulletins secrets? Ce n'est pas le cas.

Élection

- sur propositions des groupes concernés sont élus:

Lehmann Caroline, GLP

Comment Rachel, PSR

Sprenger Titus, Grüne

Benz Raphael, Zukunft Biel/Mitte

Manzoni Bryan, PRR

Moeschler Marie, PSR

Leonarz Matilda, SP

Demierre Patrick, SVP

Buchhofer Stefan, FDP

b) Élection de la présidente / du président de mai 2026 à août 2027

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: La proposition est Caroline Lehmann. A ma connaissance, personne ne s'y oppose. Donc, je vous propose là aussi de passer au vote à moins que quelqu'un ne souhaite s'exprimer. On passe au vote.

Élection

- sur proposition du Groupe PVL+ est élue à la présidence de la Commission de surveillance:

Caroline Lehmann, GLP

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Il y a maintenant une proposition d'amendement pour changer le nom de la commission.

Sprenger Titus, Aufsichtskommission: Die Aufsichtskommission schlägt Ihnen vor, sie wieder so zu benennen, wie wir sie kennen: Geschäftsprüfungskommission (GPK). Die Begründung des Antrags haben Sie sicher gelesen. Es gibt keinen Grund, dass wir die Kommission als Aufsichtskommission bezeichnen, zumal sie mehrheitlich vorberatend tätig ist. Der neutralere Begriff GPK ist daher eher angebracht. Der Stadtrat konnte bis anhin nie zum Namen der Kommission Stellung nehmen, deswegen haben wir jetzt einen Antrag gestellt. Der Stadtrat kann somit entscheiden, ob er die Kommission umbenennen oder allenfalls beim Titel Aufsichtskommission bleiben will.

Briechle Dennis, Stadtratsbüro: Das Stadtratsbüro (SRB) empfiehlt die Ablehnung des von der Aufsichtskommission gestellten Antrags zur Umbenennung der Kommission. Das SRB sieht in der erneuten Umbenennung keine wesentlichen Vorteile, dafür aber zusätzlichen administrativen Aufwand. Mit Inkraftsetzung der neuen Stadtordnung wurde der bisherige Name Geschäftsprüfungskommission ersetzt durch die neutralere Bezeichnung Aufsichtskommission. Während der Beratung zur neuen Stadtordnung wurde der Begriff nicht in Frage gestellt. Er steht nun 17 Mal in der neuen Stadtordnung (SO; SGR 1.0-1), welche in der Volksabstimmung vom 3. März 2024 von 80% der Stimmberechtigten angenommen wurde.

Gemäss Art. 53 Abs. 5 SO sind die Einzelheiten zu den Kommissionen in der Geschäftsordnung des Stadtrates zu regeln, namentlich die Bezeichnung, Anzahl der Mitglieder und Organisation. Als Folge der neuen SO hat der Stadtrat seine Geschäftsordnung entsprechend überarbeitet (GO-SR; SGR 1.5.1-1). Er hat, wie in der SO verlangt, die entsprechenden Regelungen zu den Einzelheiten vorgenommen. Er hat entschieden, die Aufgaben der Vorberatung und der Aufsicht im Sinne von Art. 53 SO derselben Kommission zuzuweisen und diese neutral als Aufsichtskommission zu bezeichnen. Er hat die Anzahl der Kommissionsmitglieder neu auf neun festgelegt.

Während den Arbeiten zur Gesamtrevision der GO-SR beschäftigte die Frage der Bezeichnung der Aufsichtskommission weder die ehemalige GPK noch die für die Vorberatung eingesetzte Kommission RSO oder Stadtrat und Gemeinderat. Entsprechend wird der Begriff der Aufsichtskommission nun auch in der GO-SR insgesamt zehnmal verwendet. Im Rahmen der Beratung zur GO-SR hätte sich der Stadtrat selbstverständlich zur Benennung äussern können. Es gab aber keine abweichenden Anträge dazu und deshalb wurde die GO-SR am 20. August 2025 mit der Bezeichnung Aufsichtskommission verabschiedet.

Das SRB kann zwar das Argument in Bezug auf den Schwerpunkt der Aufgaben der Kommission nachvollziehen. Allerdings kann das SRB zum jetzigen Zeitpunkt weder die Notwendigkeit noch den konkreten Vorteil einer erneuten Umbenennung der Kommission nur vier Monate nach Inkrafttreten der neuen GO-SR erkennen. Vielmehr würde es zu zusätzlichem Aufwand und Verwirrung führen, wenn die Kommission unter einem anderen Namen amtiert, als in den Rechtsgrundlagen niedergeschrieben. Die offizielle Bezeichnung Aufsichtskommission hat sich inzwischen etabliert, ohne dass dadurch die Aufgaben der Kommission in Frage gestellt oder missverstanden würden, selbst wenn hier und da noch von der GPK die Rede ist.

Augsburger Dana, parteilos: Herr Briechle hat erwähnt, dass der Stadtrat im Rahmen der Beratung zur neuen Geschäftsordnung nicht interveniert hätte. Vielleicht geht es nicht allein um den Namen, sondern was denn tatsächlich die Tätigkeiten der Kommission sind. Bei der Namensänderung wurde vielleicht davon ausgegangen, dass es vor allem um die Aufsicht geht. Was macht die Kommission genau? Wenn es sich hauptsächlich um Vorberatungen handelt, bin ich mit der Umbenennung einverstanden. Was ist aber mit der Aufsicht? Steht diese Aufgabe im Pflichtenheft? Die Bezeichnung der Kommission sollte schon ihren hauptsächlichsten Aufgaben entsprechen.

Leuenberger Bernhard, FDP: Das Anliegen ist sympathisch und ich könnte diesem eigentlich zustimmen. Ich frage mich jetzt aber ketzerisch, ich konnte den Antrag nicht prüfen und wusste nicht, dass dieser heute gestellt wird. Es geht um eine Änderung in der SO. Änderungen der SO müssen dem Volk zur Abstimmung vorgelegt werden. Ob

sich das für eine blosse Namensänderung rentiert, bezweifle ich. Ich gebe zu, ich habe das nicht à fonds abgeklärt. Ich bitte darum, das abklären zu lassen.

Sprenger Titus, Aufsichtskommission: Art. 54 der SO spricht von vorberatenden Kommissionen, Art. 55 spricht von Aufsichtskommission. Wir sind beides. Letzten Endes wird der Begriff Aufsichtskommission der Sache nicht gerecht, weshalb wir beantragen, einen Begriff zu verwenden, der beiden Aufgabenbereichen gerecht wird. Die SO erwähnt sowohl Aufsicht als auch Vorberatung als Aufgaben der Kommission. Wir schlagen deshalb einen Namen vor, welcher nicht explizit in der SO erwähnt wird. Stellen Sie sich vor, wir hätten fünf vorberatende Kommissionen gewählt. Deren einzelne Bezeichnungen werden in der SO nicht erwähnt. Wir sind deshalb frei in der Bestimmung des Namens.

Briechle Dennis, Stadtratsbüro: Ich reagiere auf zwei Dinge, die gesagt wurden. Es wäre gut, den Aufgabenbereich festzulegen. Das ist selbstverständlich in der GO-SR definiert. In Art. 59 steht, dass die Kommission, wie auch immer wir sie nennen, die Aufsicht wahrnimmt. Zudem hält Art. 53 SO fest, dass der Stadtrat bestimmt, wie wir die Kommissionen nennen und ausgestalten. Art. 53 führt weiter aus, dass die weiteren Details in der GO-SR geregelt sind. Die GO-SR führt entsprechend aus, dass die Aufsichtskommission die einzige ständige Kommission ist und die in der SO genannten Funktionen der Aufsicht und eben auch der Vorberatung wahrnimmt. Diese Regelung ist nun seit vier Monaten in Kraft.

Motion d'ordre

Sutter Andreas, FDP: Ich persönlich habe grosse Sympathien für die Umbenennung. An die neue Bezeichnung konnte ich mich bis jetzt nicht gewöhnen. Ich rede immer noch von GPK und nicht von Aufsichtskommission. Vielen Kollegen geht es ebenso. Ich weise darauf hin, dass dies nicht klar geregelt ist. Ich möchte jedoch verhindern, dass wir wegen der Namensänderung der Aufsichtskommission eine Volksabstimmung durchführen. Das SRB hat durchaus recht mit seiner Empfehlung, den vorliegenden Antrag abzulehnen. **Ich beantrage, die Beratung des vorliegenden Antrags zu verschieben und zuerst vertiefte Abklärungen vorzunehmen.**

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Nous allons donc voter sur la motion d'ordre pour renvoyer cet objet.

Vote

- sur la motion d'ordre de Monsieur Sutter de reporter le traitement de la proposition de la Commission de surveillance.

La motion d'ordre est acceptée

7. Élection de la Commission des finances

a) Élection des 9 membres

Élection

- sur propositions des groupes concernés sont élus:

Rüber Stefan, Grüne

Schlup Katharina, GLP

Sutter Andreas, FDP

Corbaz Catherine, les Vert.e.s

Tschank Michel, PRR

Roquet Hervé, PSR

Koller Levin, SP

Rodriguez Ugolini Julian, SP

Schneider Sandra, SVP

b) Élection de la présidente / du président

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Pour l'élection du président, la proposition est Stefan Rüber pour les Vert.e.s.

Élection

- sur proposition du Groupe les Vert.e.s est élu à la présidence de cette commission:

Stefan Rüber, Grüne

8. Élection de la Commission spéciale chargée d'accompagner la révision du Règlement de la Ville (RRV)

a) Élection des 9 membres

Élection

- sur propositions des groupes concernés sont élus:

Briechle Dennis, GLP

Urweider Vera, Zukunft Biel/Mitte

Leuenberger Bernhard, FDP

Paronitti Maurice, PRR

Stöcker Manuel, Grüne

Kilezi Ruth, PSR

Schlup Nina, JUSO

Ryser Siri, SP

De Lorenzo Bryan, SVP

b) Élection de la présidente / du président

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Et pour l'élection du président, il est proposé la candidature de Dennis Briechle. Là aussi, je vous propose que l'on passe directement au vote.

Élection

- sur proposition du Groupe PVL+ est élu à la présidence de cette commission:

Dennis Briechle, GLP

9. Élections des membres du Conseil des affaires francophones de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne (CAF)

a) 3 membres proposés par le Conseil municipal

b) 8 membres proposés par les groupes parlementaires

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Donc là aussi, même situation, il y a autant de candidatures que de postes à repouvoir en ce qui nous concerne. Est-ce que l'on peut faire un vote « in globo »?

Élection

- sur proposition du Conseil municipal sont élues:

Gonzalez Bassi Glenda

Pittet Natasha

Tanner Anna

- sur propositions des groupes concernés sont élus:

Brault Julien

Corbaz Catherine

Gschwind Nicolas

Lieberherr Renaud

Lo Curto Sandra

Mangeat Claudine

Paronitti Maurice

Varrin Océane

10. Élection de remplacement à la commission scolaire francophone

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Pour l'élection de remplacement à la commission scolaire francophone, les communes d'Orvin, Sauges, Romont et Evilard proposent Monsieur Michel Cléménçon, de Romont. Est-ce que quelqu'un souhaite dire quelque chose? Ce n'est pas le cas, donc passons au vote.

Élection

- sur proposition des communes Orvin, Sauge, Romont et Evilard est élu:

Cléménçon Michel, Romont

11. 20250213 Construction et gestion immobilière (Immo-Tool) / Crédit d'engagement

Moeschler Marie, au nom de la Commission de surveillance: Par cet objet, le Conseil municipal invite le Conseil de ville à approuver un crédit d'engagement à hauteur de 2 millions avec coût d'installation pour un nouvel outil de construction et gestion immobilière intitulé Immo-Tool. En substance, le projet avait déjà été soumis au Conseil de ville qui, le 18 septembre 2025, a renvoyé l'affaire au Conseil municipal pour le remanier. Aujourd'hui, nous devons nous prononcer sur ce rapport remanié. Suite à la lecture du nouveau rapport, la Commission de surveillance a pu poser des questions à la direction des finances qui y a répondu et nous la remercions pour cela. Toutefois, la commission n'est pas totalement satisfaite puisqu'elle estime que le Conseil municipal n'a pas répondu intégralement aux exigences posées par le Conseil de ville lors de la séance du 18 septembre 2025. En effet, nous estimons regrettable que la structure organisationnelle et opérationnelle concrète ne soit pas encore connue et que le modèle à trois rôles ne soit pas déjà défini. On nous a expliqué pourquoi, on l'a entendu. Nous aurions souhaité que cela se fasse avant d'acheter l'outil et c'est aussi ce qui a été demandé par le Conseil de ville le 18 septembre 2025. Néanmoins, la Commission de surveillance, à l'unanimité, estime qu'un tel outil de gestion immobilière est nécessaire pour que le plus grand propriétaire foncier de la ville de Bienne, qui est la ville de Bienne, puisse faire un travail professionnel, efficace et durable de gestion immobilière. Ainsi, la Commission de surveillance vous recommande d'approuver cet objet.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Vous avez vu qu'il y avait une proposition d'amendement du groupe SP, je vous propose de faire un seul débat sur la proposition d'amendement et sur le projet lui-même, que l'on vote d'abord sur la proposition d'amendement et ensuite, en fonction du résultat, sur le projet lui-même.

Rodriguez Ugolini Julian, Fraktion SP/JUSO: Das Immo-Tool wird heute zum zweiten Mal im Stadtrat traktandiert. Im September 2025 haben wir bereits gesagt, dass wir nicht prinzipiell gegen das Immo-Tool sind, aber mehr Informationen wünschen. Diese wurden uns damals leider nicht rechtzeitig zugestellt. Im deshalb eingereichten und angenommenen Rückweisungsantrag wurde eine präzise und nachvollziehbare Begründung für die getroffenen Entscheide verlangt. Wir wünschten eine bessere Verständlichkeit für Nichtfachpersonen. Dies hat sich ein wenig verbessert, zusätzlich gab es einen Infoanlass, wo Fragen gestellt werden konnten. Dafür danken wir.

Wir verlangten zudem mehr Informationen zur möglichen Umsetzung des 3-Rollen-Modells. Im Bericht wird zwar versprochen, dass im Anhang mehr Informationen zu finden sind. Dies ist jedoch nicht der Fall. Deshalb müssen wir leider sagen: nicht erfüllt. Ich war am Infoanlass anwesend und da erhielten wir immerhin ein wenig mehr Informationen. In erster Linie wurde ausgeführt, warum das 3-Rollen-Modell parallel zur Tooleinführung entwickelt werden soll. Die Begründung ist grundsätzlich nachvollziehbar. Die Ausarbeitung des 3-Rollen-Modells ist uns sehr wichtig.

Wir möchten nicht den Eindruck erwecken, dass wir mit der Annahme des vorliegenden Geschäfts einen Blankoscheck ausstellen, um die Zuständigkeiten, Rollen und Prozesse beliebig umzustellen. Gegenüber der bisherigen Qualität im Immobilienunterhalt müssen wir uns verbessern und professionalisieren, vor allem weil die Stadt künftig mehr Immobilien besitzen soll. Es freut uns, dass der Gemeinderat mit dem

Immo-Tool und der Überarbeitung von Prozessen und Organisation in eine Verbesserung der Situation investieren möchte.

Wir hoffen, dass Investitionen in der nötigen Höhe folgen, damit künftig unsere Schulräume nicht mehr mit Baustämmen abgestützt werden müssen, wir nie mehr in einer Hauruckübung Ersatzlösungen für ein Kulturhaus suchen müssen und nie mehr mit Netzen FussgängerInnen vor herabfallenden Fassadenteilen schützen müssen.

Um die Beschaffung nicht weiter zu verzögern, schlagen wir vor, dass dem Stadtrat spätestens im Mai 2027 ein Bericht über das 3-Rollen-Modell vorgelegt wird. **Wir beantragen, dass im Beschlussentwurf folgender Punkt neu angefügt wird: «4. (neu) Der Stadtrat wird spätestens an seiner Sitzung im Mai 2027 mit einem Bericht über die Ausgestaltung des 3-Rollen-Modells informiert.»**

Danke für die Annahme des Änderungsantrags. Damit ermöglichen wir die Beschaffung des Immobilien-Tools und können trotzdem über die Ausgestaltung des 3-Rollen-Modells diskutieren

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Je me rends compte à l'instant que j'ai oublié dans les communications de féliciter pour leur réélection au Grand Conseil bernois: Sandra Schneider et Susanne Clauss. J'ai aussi oublié de féliciter pour leur première élection: Marie Moeschler et Maurice Paronitti. Et puis celles et ceux pour qui c'est passé tout près, je pense à Levin (Koller) ou d'autres, sachez qu'en quatre ans, il peut y avoir plein d'accidents de chasse! (*rires*)

Schüpbach Manuel, Fraktion Grüne: Prozess und Organisation sollen parallel zur Beschaffung der Software ausgearbeitet werden. SAP ist in dieser Hinsicht flexibel. Rollen und Berechtigungsvergaben sind nicht notwendig, um Organisation und Prozesse abzubilden. Die Fraktion Grüne unterstützt den Änderungsantrag, weil damit sichergestellt wird, dass der Stadtrat zu gegebener Zeit über die organisatorischen und prozessualen Anpassungen transparent informiert wird.

Manzoni Bryan, au nom du Groupe PRR: Le groupe PLR soutient pleinement la mise en place d'un outil moderne de gestion immobilière et refuse l'amendement. Aujourd'hui, gérer un parc immobilier public avec des méthodes fragmentées, ce n'est plus acceptable. La Ville de Bienne a urgemment besoin de gérer ce patrimoine qui est chiffré en plusieurs millions de francs. Cela exige une gestion centralisée, rigoureuse et professionnelle. Immo-Tool permettra le suivi clair de l'état des bâtiments, la planification des travaux, la durée, une meilleure maîtrise des coûts. Intervenir au bon moment, c'est aussi éviter des dépenses bien plus importantes à terme. Il va offrir également une meilleure transparence des dépenses et donnera aux services les moyens de travailler efficacement. Que demander de plus? La gauche critique souvent le manque de professionnalisme d'administration immobilière municipale, mais lorsque celle-ci souhaite s'améliorer, alors on lui met des bâtons dans les roues. Nous le disons aussi clairement, nous avons déjà perdu suffisamment de temps en repoussant cet objet lors de sa précédente présentation en septembre 2025. Il est temps d'avancer rapidement sur le dossier et de donner aux services concernés les moyens d'atteindre les objectifs de sa mission. Ce projet n'est pas une dépense superflue mais c'est un investissement nécessaire pour une gestion moderne. Pour toutes ces raisons, nous soutenons donc l'objet et appelons aussi à refuser l'amendement.

Schlup Katharina, Fraktion GLP+: Besten Dank dem Gemeinderat für den nun nachvollziehbaren Bericht über die weiteren Entwicklungen zum Immo-Tool. Von den Zielsetzungen des Projekts sind wir überzeugt. Die Stadtverwaltung braucht eine vollständige zentrale Datenbasis. Prozesse sollen harmonisiert und digitalisiert werden. Ebenso soll die Systemlandschaft modernisiert werden, um in Zukunft nicht von Problemen überrascht zu werden, sondern sie frühzeitig als Herausforderungen gezielt anpacken zu können.

Die Ausgangslage, wie im Bericht beschrieben, sieht ziemlich desolat aus. Datenlücken und Doppelspurigkeiten, Medienbrüche usw. führen dazu, dass die Entscheidungsgrundlagen in Bezug auf Unterhalt, Investitionen und Portfolioentwicklung oft unzureichend sind. Immer wieder werden wir im Stadtrat überrascht von Aufwänden an Liegenschaften, bei denen der Unterhalt kaum oder gar nicht erfolgt ist. Die aktuellen Prozesse und Systeme sind nicht die einzige Ursache dafür. Sie tragen aber dazu bei, dass uns dieses Thema nun schon seit Jahrzehnten verfolgt. Dieses Thema werden wir auch nicht mit einem neuen, teuren Immo-Tool hinter uns lassen. Um unsere Immobilien in Zukunft effizient und strategisch zu bewirtschaften, brauchen wir jedoch eine solide Grundlage. Deshalb stimmen wir dem vorliegenden Geschäft zu, ebenso dem Änderungsantrag der Fraktionen SP/JUSO, PSR. Ganz besonders danken möchte ich den involvierten Mitarbeitenden und dem Gemeinderat dafür, dass wir relativ schnell wieder darüber abstimmen dürfen und rasch Antworten auf unsere Fragen erhalten haben.

Roquet Hervé, au nom du Groupe PSR: Sur le principe, le groupe PS/JS soutient la nécessité de moderniser la gestion des immeubles de la ville. Il faut tout de même rappeler l'ampleur du problème : avec plus de 1'600 parcelles, Bienne est la plus grande propriétaire foncière de la commune. Mais ce patrimoine considérable qui appartient à la collectivité, donc à la population biennoise, est géré de manière peu professionnelle, si l'on en croit le présent rapport, tout comme celui qui nous avait été présenté en septembre dernier. Pour une collectivité publique qui a la charge de locaux scolaires, de logements, d'espaces culturels, d'installations sportives, d'EMS, d'espaces de bureau ou de stockage, c'est tout simplement irresponsable.

Dans la gestion actuelle, les immeubles de Bienne posent problème et cela fait des années que notre groupe le dit. Il y a donc urgence à agir, mais urgence ne signifie pas carte blanche. Le renvoi que nous avons soutenu en septembre dernier visait notamment à nous assurer de cela. Malheureusement, ce nouveau rapport ne répond pas à toutes les questions que nous avons posées en septembre dernier. Le renvoi exigeait cinq clarifications. Le rapport y répond partiellement en annexe et encore dans un langage qui reste peu accessible au commun des mortels, qui n'est pas dans l'informatique. Le point 1 du rapport, celui qui porte sur le modèle des 3 rôles, l'organisation et la centralisation des processus ainsi que la répartition des compétences, reste sans réponse.

Un renvoi n'est pas un exercice de style, c'est une exigence politique de ce Conseil et elle doit être honorée. Le rapport reconnaît que la structure concrète de l'organisation n'est pas connue à ce jour. Le Conseil municipal se donne jusqu'à fin 2026 pour trancher, très bien. Où est le Conseil de ville dans ce calendrier ? On nous demande 2 millions de francs pour un outil qui doit soutenir une organisation, mais nous ne savons pas encore ce qui est prévu comme organisation pour le déploiement de cet outil. C'est exactement ce que corrige notre amendement commun avec le SP et la JS. Nous ne voulons pas bloquer le logiciel. La ville a trop tardé et chaque mois supplémentaire a un coût, mais nous refusons d'être mis devant le fait accompli sans

n'être ni informés ni consultés sur le modèle d'organisation qui va être choisi. Notre amendement demande simplement qu'un rapport sur le modèle des trois rôles soit présenté à ce Conseil au plus tard en mai 2027. C'est un compromis raisonnable, caler l'échéance que le Conseil municipal s'est lui-même fixée. Donc, on vous recommande de soutenir notre amendement et d'accepter le crédit d'engagement.

Schüpbach Manuel, Grüne: Ich danke dem Gemeinderat und insbesondere auch der Abteilung Informatik und Logistik für Berücksichtigung der Rückweisungspunkte und entsprechende Ergänzung im Bericht. Merci auch für den aufschlussreichen Stadtratsinformationsanlass. Ich komme noch kurz zu den Rückweisungspunkten.

Die verschiedenen Lösungsvarianten sind im Bericht ausführlich dargestellt. Es gibt eine nachvollziehbare Nutzwertanalyse. SAP wird favorisiert, obwohl bei den Kosten ein bisschen schlechter. SAP ist jedoch in den Finanzfluss integriert und bringt die notwendige Schnittstelle mit. Der Entscheid dafür ist sinnvoll und nachvollziehbar. Bezüglich SAP stellt sich aber gleichwohl die Frage der Abhängigkeit zum Anbieter. Ich bin kein Fan von SAP, aber wenn wir über technologische Abhängigkeiten reden, besteht ein Unterschied zwischen einer amerikanischen Firma oder einer europäischen im Sinne von «Europe First». Der Bericht zeigt auf, dass die Risiken zur Anbieterbindung erkannt und geprüft wurden. Anlässlich der Stadtratsinformation wurden diverse Massnahmen aufgezeigt. Auch wenn gewisse Abhängigkeiten bestehen bleiben, wird das Thema in der Stadtverwaltung ernst genommen. Zur Begründung der freihändigen Vergabe habe ich nichts zu sagen.

Eine Bemerkung habe ich zu den Kosten: Die Nutzungsdauer ist auf etwa 4 bis 8 Jahre geplant. Auf die 1'600 Gebäude zu vier Jahren berechnet, sind das CHF 500 pro Gebäude und Jahr. Bei acht Jahren sind es noch etwa CHF 344. Was ich damit sagen will, ist, dass eine möglichst lange Nutzung auch aus wirtschaftlicher Sicht vorteilhaft wäre. Der interne Aufwand von 525 Personentagen bei gewissen Stellen oder Rollen macht rund 20% aus. Das ist nicht vernachlässigbar. Die Doppelbelastung zusammen mit dem Tagesgeschäft muss sicher im Auge behalten werden. Falls notwendig, wäre es sinnvoll, temporär externe Unterstützung beizuziehen. Die Fraktion Grüne wird dem Änderungsantrag aber auch dem vorliegenden Geschäft zustimmen.

Leuenberger Bernhard, FDP: Wir haben das vorliegende Geschäft in unserer Fraktion eingehend diskutiert. Ich habe den Bericht des Gemeinderates mit grossem Interesse zur Kenntnis genommen. Ich sage das, und gebe es offen zu, mit einem leicht ironischen Unterton. Die technischen Ausführungen sind sicher sehr interessant, aber ich habe sie schlicht und ergreifend nicht begriffen.

Was ich hingegen begriffen habe, ist, dass wir Vergangenheitsbewältigung machen. Wir müssen quasi die letzten 20 Jahre aufarbeiten und zwar dringlich. Wir haben schon ein paar Mal gemerkt, dass sich der Staat oder das Gemeinwesen nicht in Geschäfte einmischen sollte, die Private besser können. Das Desaster zeigt klar, dass die Verwaltung der Stadt Biel nicht fähig war, eine ordentliche Immobilienbewirtschaftung durchzuführen. Inzwischen sind in der Stadtverwaltung neue Leute ans Ruder gekommen, was uns optimistisch stimmt. Damit das gut kommt, braucht es den Verpflichtungskredit für das Immo-Tool sofort, ohne Verzögerungen. In diesem Sinn unterstützen wir das Geschäft und geben auch unserer Hoffnung Ausdruck, dass das Desaster definitiv und unwiderruflich der Vergangenheit angehört. In Zukunft sollen die alten Fehler nicht wiederholt werden.

Feurer Beat, Finanzdirektor: Vielen Dank für die Diskussion. Sie zeigt, dass wir damit rechnen können, dass das Geschäft dieses Mal vom Stadtrat angenommen wird. Ich möchte eine Richtigstellung anbringen. Es wurden zwei Themen diskutiert, wobei Sie aber nur zum Immo-Tool Ja oder Nein sagen können. Das Immo-Tool wird die technische Verwaltung, Ablagesysteme und gewisse Verantwortlichkeiten abbilden und ermöglicht es, effizienter zu arbeiten als heute.

Herr Leuenberger, Sie haben erwähnt, dass wahrscheinlich die letzten 20 Jahre aufgeräumt werden müssen. Ich war vor 37 Jahren in einer Immobilienverwaltung tätig. Dort haben wir die Themen, welche wir heute angehen und verbessern wollen mit einem entsprechenden Produkt aus der Urzeit der EDV bereits abgebildet. Wir sind also nicht am Aufräumen von 20 Jahren, sondern noch von ein bisschen mehr. Man darf es fast nicht sagen, aber wir sind wirklich sehr stark im Hintertreffen. Das heisst nicht, dass unsere Leute nicht arbeiten. Sie arbeiten aber mit suboptimalen Instrumenten und unter schwierigen Umständen, welche das effiziente Arbeiten sehr stark erschweren. Heute Abend stimmen wir über das neue Arbeitsinstrument ab. Über was heute Abend nicht abgestimmt wird, weil dies in der Kompetenz des Gemeinderates liegt, ist die Frage, wie wir uns organisatorisch aufstellen. Es geht um das 3-Rollen-Modell.

Herr Schüpbach hat es gesagt, das 3-Rollen-Modell wird im Immo-Tool abgebildet. Wir können das 3-Rollen-Modell gar nicht angehen ohne das Immo-Tool. Auf Empfehlung der Chefs der Abteilungen Hochbau und Immobilien haben die Baudirektorin und ich das 3-Rollen-Modell aufgenommen, weil wir in einer Analyse festgestellt haben, dass, nebst der Frage, wie wir uns digital organisieren, sehr viele Unklarheiten bestehen. Es geht um Prozesse, Verantwortlichkeiten, Zuständigkeiten und das Schnittstellenmanagement. Verschiedene Leute sind für das Gleiche zuständig, wissen aber teilweise nicht, was das alles beinhaltet. Für andere Themen wiederum fühlt sich niemand zuständig. Ich will nicht sagen, dass die Verwaltung nicht funktioniert, das wäre übertrieben, aber es geht darum, Themen anzugehen und Optimierungen vorzunehmen. Das passiert unabhängig vom Immo-Tool.

Ich kann Ihnen versichern, dass der Gemeinderat zu 100% hinter dem Entscheid meiner Kollegin und mir steht. Der Gemeinderat ist interessiert daran, dass wir hier schnell vorwärts machen und auch wir beide haben ein hohes Interesse daran. Die Diskussionen haben schon begonnen. Sie werden nicht einfach, denn es gibt mehrfache Zuständigkeiten und kleine Königreiche. Die Frage, wer macht was, wo braucht es welche Ressourcen und wo müssen Ressourcen verschoben werden, ist nicht ganz einfach zu beantworten. Wir bleiben aber dran.

Der Gemeinderat unterstützt den Änderungsantrag. Er ist bereit, die Information wie beantragt vorzulegen, jedoch mit einer Einschränkung: Es ist lediglich eine Information und keine Diskussions- oder Entscheidungsgrundlage für den Stadtrat, denn für dieses Thema ist der Gemeinderat zuständig. Er ist darauf angewiesen, entsprechende Massnahmen Schritt für Schritt umzusetzen. Die Stadtordnung (SO; SGR 1.0-1) hält klar fest, wer dafür zuständig ist und die Verantwortung für die Stadtverwaltung wahrnimmt.

Mit dem Immo-Tool wollen wir den Rückstand von vielen Jahren aufholen. Das 3-Rollen-Modell soll die Schwierigkeiten, die sich auch nicht erst seit 2 Jahren entwickelt haben, beseitigen. Umso wichtiger ist, dass sie jetzt endlich angegangen werden. Ich danke Ihnen dafür, dass Sie uns dabei unterstützen.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Merci beaucoup. Donc je vous rappelle le processus de vote : nous allons d'abord voter sur l'amendement et ensuite nous passons au vote final.

Vote

- sur la proposition des Groupes SP/JUSO, PSR, d'ajouter le nouveau point 4 «*Le Conseil de ville sera informé, au plus tard lors de sa séance de mai 2027, sur la mise en œuvre du modèle des trois rôles au moyen d'un rapport.*»

La proposition est acceptée.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Sur la base de l'acceptation de cet amendement nous passons au vote final sur le projet.

Vote

Vu le rapport du Conseil municipal du 4 mars 2026, vu l'art. 44, al. 2, let. a, du Règlement de la Ville du 3 mars 2024 (RDCo 1.0-1), le Conseil de ville de Bienne arrête par 51 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions:

1. Il approuve le crédit d'engagement n° 28010.3200 à hauteur de 2'000'000 francs (incluant les coûts d'initialisation de 130'000 francs) pour le projet « Construction et gestion immobilière (Immo-Tool) ».
2. Tout dépassement de crédit consécutif au renchérissement ou à une hausse de la taxe sur la valeur ajoutée est d'ores et déjà approuvé.
3. Le Conseil municipal est chargé d'exécuter cet arrêté. Il est habilité à procéder à des modifications de projet s'avérant nécessaires ou indispensables, dans la mesure où elles ne changent pas le caractère global du projet. Il est en outre habilité à déléguer cette compétence à la direction responsable.
4. Le Conseil de ville sera informé, au plus tard lors de sa séance de mai 2027, sur la mise en œuvre du modèle des trois rôles au moyen d'un rapport.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Le directeur des finances souhaite encore ajouter une précision.

Feurer Beat, Finanzdirektor: Merci für das tolle Abstimmungsresultat. Wir sagen immer wieder, dass unsere Leute für ihre Arbeiten mit den vorhandenen Ressourcen am Limit sind. Gleichzeitig sind sie bereit, massgeblich beizutragen, dass wir einen Schritt vorwärtskommen. Es braucht grosses Engagement. Also, Merci an die an- und abwesenden Vertreter der Stadtverwaltung, die massgeblich mitarbeiten, sehr viel investiert haben und weiterhin investieren.

12. 20260075 BIWOG – Prolongation des droits de superficie des lotissements Sonnhalde et Champagne

Moeschler Marie, au nom de la Commission de surveillance: La Commission de surveillance a pris connaissance du rapport BIWOG, prolongation des droits de superficie des lotissements Sonnhalde et Champagne. Il s'agit d'accepter de prolonger pour 70 ans les droits de superficie conclus avec la coopérative de construction BIWOG. Selon le site internet de BIWOG, 30 appartements pour le lotissement Sonnhalde et 32 maisonnettes pour le lotissement Champagne. Après discussion, la Commission de surveillance se questionne sur un point, celui de savoir s'il est véritablement judicieux que le système de chauffage soit compris dans le contrat de superficie avec la Ville. Nous nous sommes demandé s'il ne serait pas plus avisé de laisser les coopératives analyser et faire leur choix sur ce genre de choses elles-mêmes. Du reste, le Conseil municipal nous a répondu à satisfaction à nos questions, notamment sur le choix de l'installation d'un chauffage à pellets. Dès lors, la Commission de surveillance vous recommande à l'unanimité d'approuver cet objet.

Burri Rahel, Fraktion SP/JUSO: Die Fraktion SP/JUSO unterstützt die Verlängerung der Baurechte für die Siedlungen Sonnhalde und Champagne der Bieler Wohnbaugenossenschaft BIWOG. Heute spreche ich aus persönlicher Perspektive. Ich bin im BIWOG-Quartier Champagne aufgewachsen. Bereits meine Eltern, Grosseltern und sogar Urgrosseltern haben dort gelebt. Ich bin mir bewusst, dass ich dadurch nicht ganz unbefangen bin, aber genau dieser persönliche Bezug zeigt, wofür diese Siedlungen stehen.

Diese Quartiere sind mehr als nur Wohnraum. Sie sind Orte des Zusammenlebens, der Nachbarschaft und der sozialen Durchmischung. Orte, an denen Kinder sicher aufwachsen können, wo man sich kennt und gegenseitig unterstützt. Ich habe dort viele prägende und auch schöne Erinnerungen gesammelt und genau solche Lebensräume brauchen wir auch in Zukunft. Wohnbaugenossenschaften wie die BIWOG leisten einen zentralen Beitrag zur Versorgung mit bezahlbarem Wohnraum in Biel. Bezahlbarer Wohnraum ist keine Nebensache, sondern Grundvoraussetzung für Chancengleichheit und soziale Teilhabe. Wer sich das Wohnen nicht leisten kann, wird in vielen anderen Lebensbereichen eingeschränkt.

Mit der Verlängerung der Baurechte sichern wir langfristig wichtigen Wohnraum. Gleichzeitig stärken wir ein Modell, das sich seit Jahrzehnten bewährt hat, gemeinnützig, nachhaltig und dem Gemeinwohl verpflichtet statt reiner Rendite. Für die Fraktion SP/JUSO ist klar, wir setzen uns ein für ein soziales Biel, in dem Menschen unabhängig von Einkommen oder Lebenssituation einen Platz zum Wohnen finden.

Weber Philippe, au nom du Groupe Les Vert·e·s: Notre groupe soutient à l'unanimité ce rapport et souhaite remercier le Conseil municipal ainsi que les services compétents pour sa préparation. Pour nous, il y a trois raisons en particulier qui justifient un soutien. Premièrement, cette décision de prolongation met en place des conditions-cadres durables pour le logement d'utilité publique à Bienne. En prolongeant les droits de superficie jusqu'en 2095, donc 70 ans de plus, la Ville garantit que les lotissements du Sonnhalde et de Champagne restent accessibles, à des loyers appropriés pour les générations futures. Dans un marché immobilier continuellement sous pression, ancré dans la durée, ce patrimoine collectif est donc une nécessité. Deuxièmement, la prolongation est conditionnée à des investissements concrets dans la transition énergétique et la protection du climat. La BIWOG s'engage à très court terme dans des

assainissements énergétiques d'ampleur de ces lotissements. Cet engagement est inscrit dans les conventions d'objectifs avec la Ville. Donc, la Ville de Bienne n'octroie pas un blanc-seing à la coopérative, mais elle échange une sécurité foncière de long terme contre des engagements climatiques concrets et vérifiables. C'est un geste politique très clair en faveur d'une politique foncière communale qui protège notre climat. Troisièmement, ce rapport illustre une politique foncière cohérente avec le règlement sur l'encouragement de la construction de logements d'utilité publique (RLog), et le projet modèle biennois de 2018. Les deux lotissements figurent au recensement architectural. Les rénovations et les assainissements prévus dans les conventions assurent donc le renouvellement des logements en préservant les qualités existantes mais sans hypothéquer le potentiel développement de ces sites à plus long terme. Pour toutes ces raisons, notre groupe approuvera, vous l'avez compris, cet arrêté et vous invite à en faire de même.

Moeschler Marie, au nom du Groupe PSR: Monsieur le Président, avec un peu de chance, c'est la dernière fois que vous m'entendez parler ce soir. Le groupe PS/JS approuve de prolonger pour 70 ans les droits de superficie conclus avec la coopérative de construction BIWOG concernant les lotissements Sonhalde et les lotissements Champagne. Les socialistes sont convaincus depuis toujours qu'une bonne stratégie immobilière pérenne repose essentiellement sur la construction de logements par des acteurs d'utilité publique tels que les coopératives. La réponse apportée à l'intervention « Logements d'utilité publique sur territoire biennois, état des lieux », que nous traiterons ce soir – vraisemblablement plutôt la fois prochaine - nous démontre par ailleurs que l'objectif d'avoir 20% de logements d'utilité publique d'ici à 2035 est loin d'être atteint et que prolonger les droits de superficie des coopératives déjà en place est totalement indispensable.

Müller Lukas, EDU: In Biel ist die Situation für Familien seit Jahren sehr schwierig. Ein einziges Einkommen reichte in Baby-Boomer-Familien für Ferien, drei Kinder, ein Haus und ein Auto. Für die Gen X reicht es noch für ein Haus mit 70 Jahren, für Ferien braucht es ein zweites Einkommen. Die jüngste Generation braucht ihr ganzes Einkommen, um zu überleben. Genossenschaften bauen heute keine Familienwohnungen mit fünf oder mehr Zimmern. Es sind keine Wohnungen dabei für eine Studenten-WG. Es werden 2- oder 3-Zimmer-Wohnungen gebaut. Genau dasselbe also, was die profitorientierten Konzerne auch machen. Wenn wir Baurecht gewähren, sollten wir die Wohngenossenschaften verpflichten, Wohnungen zu bauen mit einem eigenen Zimmer für jedes Kind. Genossenschaften funktionieren immer mehr wie kleine profitorientierte «AGs» mit gewissen Sonderrechten und Vorzügen, welche wir Ihnen gewährt haben.

Fritschi Lorenz, SP: Lieber Herr Müller, ich weiss nicht, in welchem Quartier Sie wohnen, jedoch in welcher Stadt. Wir wohnen in der gleichen Stadt. Es tut mir leid, aber ich habe unsere Stadt in Ihrer Rede vorhin nicht wiedererkannt.

Ich bitte sie alle, das vorliegende Projekt anzunehmen.

Feurer Beat, Finanzdirektor: Die offene Diskussion zeigt, dass das Geschäft auf grosse Unterstützung stösst. Ich komme zur Frage, die gestellt wurde und weise darauf hin, dass wir umfangreiche rechtliche Unterlagen zur Förderung des genossenschaftlichen Wohnungsbaus haben. Neben Stadtordnung und Reglement über die Förderung des gemeinnützigen Wohnungsbaus (RFGW; SGR 8.5-1) haben wir Zielvereinbarungen und weitere Grundlagen mit den Wohnbaugenossenschaften

erarbeitet. Es ist ein langer Prozess, aber er soll qualitativen Wohnraum sicherstellen. Anpassungen der Nutzung können nicht schnell in einem Jahr geändert werden; da geht es um Jahrzehnte und einen entsprechenden Vorlauf. Der Prozess wird in Zusammenarbeit mit den Wohn- und Baugenossenschaften angegangen.

Inhaltlich möchte ich mich nicht weiter äussern. Wir haben unterschiedliche Bedürfnisse. Viele Wohnungen in der Wohnbaugenossenschaft werden von einer älter werdenden Generation belegt. Ein Generationenwechsel steht bevor und damit auch eine andere Wohnnutzungsform. Ich danke für die sich abzeichnende Zustimmung zum vorliegenden Geschäft.

Vote

Vu le rapport du Conseil municipal du 18 février 2026, vu l'art. 44, al. 1 et 2, let. a, en lien avec l'art. 95, al. 1, let. d, et al. 2, let. c, du Règlement de la Ville du 3 mars 2024 (RDCo 1.0-1), le Conseil de ville de Bienne arrête par 52 voix pour, 0 contre et 1 abstention :

1. Les droits de superficie conclus avec la coopérative de construction biwog et inscrits au registre foncier de Bienne sous les numéros 5657, 5658, 5659 et 5660 concernant le lotissement Sonnhalde sont prolongés aux conditions suivantes:

Minute	N° du DDP au RFB	Superficie (m ²)	Prolongation jusqu'au	Valeur de terrain portant intérêt par m ²	Valeur capitalisée initiale	Taux d'intérêt initial	Rente de droit de superficie
297	5659	2312	31.12.2095	73.80	170 622.00	2,5 %	4265.55
298	5660	2570	31.12.2095	329.55	846 900.00	2,5 %	21 172.50
299	5657	2673	31.12.2095	379.25	1 013 742.00	2,5 %	25 343.55
300	5658	2732	31.12.2095	62.60	171 000.00	2,5 %	4275.00

2. Sous réserve du référendum facultatif en vertu de l'art. 44, al. 1 du Règlement de la Ville, les droits de superficie conclus avec la coopérative de construction biwog et inscrits au registre foncier de Bienne sous les numéros 5668, 5670 et 5671 concernant le lotissement Champagne sont prolongés aux conditions suivantes :

Minute	N° du DDP au RFB	Superficie (m ²)	Prolongation jusqu'au	Valeur de terrain portant intérêt par m ²	Valeur capitalisée initiale	Taux d'intérêt initial	Rente de droit de superficie
294	5668	2485	31.12.2095	309.95	770'265.00	2,5 %	19 256.65
295	5670	2126	31.12.2095	358.40	762'000.00	2,5 %	19 050.00
296	5671	2122	31.12.2095	350.30	743'400.00	2,5 %	18 585.00

3. Le Conseil municipal est chargé d'exécuter cet arrêté et les contrats approuvés. Il est habilité à déléguer cette compétence à la direction responsable.

13. 20220125 Rue du Faucon / Mesures d'accompagnement en matière de circulation / Aménagement de l'espace routier / Mesures de circulation / Crédit d'engagement pour la réalisation

Benz Raphael, Aufsichtskommission: Wir haben das Thema in der Aufsichtskommission besprochen. Es gab Einwände betreffend 20er-Zonen aber auch zu den Kosten der Versickerungszonen. Schlussendlich empfehlen wir das Projekt zur Annahme.

Buchhofer Kioutsoukis Stefan, Fraktion FDP: Uns liegt ein anständiges Projekt vor und vielleicht ist genau das ein Problem. Es ist gut gemeint und technisch sauber geplant. Es hat Bäume, Mulden, Begegnungszonen, alles da und natürlich Tempo 30, unbestritten und überfällig. Aber Tempo 30 ist kein Gestaltungskonzept und auch kein Bauprogramm. Wer wie ich vor Kurzem im Berner Länggassquartier unterwegs war, stellt fest, dass Tempo 30 dort funktioniert, nicht weil jede Idee in Beton gegossen wurde, sondern weil der Stadtraum ernst genommen wird. Genau das passiert an der Falkenstrasse wie auch bei vielen anderen in der kürzeren Vergangenheit vorgelegten Umgestaltungsprojekten leider zu wenig. Bei der Falkenstrasse wird der Eindruck, gewonnen, dass der Stadtraum das Resultat und nicht der Ausgangspunkt der Verkehrs-, Begrünungs- und Aufenthaltsmassnahmen ist. Man verschmälert, begrünt, möbliert, zoniert und am Ende bleibt die Frage, was war eigentlich die Idee dieses Ortes. Oder anders gesagt, das Projekt weiss sehr genau, was es alles tut, aber weniger, was es eigentlich will.

Dazu kommt der Preis, nicht zuletzt vor dem Hintergrund der aktuellen Finanzsituation. CHF 2,6 Mio., Nettoinvestition von über CHF 1,56 Mio. für eine Strasse, die am Ende ein bisschen anders wird. Während wir hier präzise wissen, wie breit der Grünstreifen wird, wissen wir an anderen Orten der Stadt nicht, wie es weitergeht, beispielsweise bei der Kulturfabrik an der Gurzelenstrasse, den Schulhäusern an der Unionsgasse oder am Neumarktplatz. Sie alle sind etwas weniger durchgeplante Projekte, aber vielleicht dringlicher.

Die Fraktion FDP lehnt dieses Geschäft ab, nicht, weil es nicht umsetzbar ist, sondern weil es mehr will, als es sein muss. Kurzum, wir engagieren uns weiterhin für weniger Massnahmen und mehr Stadt.

Fritschi Lorenz, Fraktion SP/JUSO: Aus meiner Sicht haben wir es bei der Umgestaltung der Falkenstrasse im Rahmen der verkehrlich flankierenden Massnahmen (vfM) zum Ostast mit einem sehr gut ausgearbeiteten und zukunftsweisenden Projekt zu tun. Die Anpassungen sind überfällig und die geplanten Massnahmen erscheinen der Fraktion SP/JUSO angemessen. Die Pflanzung von Bäumen wird dazu beitragen, dass diese Strasse besser für die zukünftigen klimatischen Herausforderungen ausgerüstet ist. Die Einführung von Tempo-30-Zonen scheint uns zeitgemäss und überfällig. Der Abschnitt, welcher mit Tempo 20 umgesetzt werden soll, befindet sich direkt neben einer Schule. Mir ist nicht verständlich, wieso offenbar einige Leute dagegen sind. Liebe Kolleginnen und Kollegen, mir ist wichtig zu betonen, dass es um die Sicherheit der Kinder geht. Uns werden hoffentlich in Zukunft noch viele ähnliche Projekte vorgelegt. Es freut mich, dass wir immer wieder Schritte in Richtung einer modernen, zukunftsgerichteten Stadt gehen.

Briechle Dennis, Fraktion GLP+: Die Grundzüge dieses Projekts sind, entsprechend dem Spirit anderer Neugestaltungsprojekte des Strassenraums, im Sinne der Fraktion GLP+. Wir begrüßen die vorgesehene Geschwindigkeitsreduktion auf 30 Kilometer pro Stunde und die Einführung einer Begegnungszone. Ebenso erfreulich ist auch die Entsiegelung des Bodens und die Neupflanzung von Bäumen, was sich langfristig günstig auf das Stadtklima auswirken wird.

Nichtsdestotrotz hat dieses Projekt in unserer Fraktion mehr Diskussionen ausgelöst als vorherige Neugestaltungsprojekte. Da sind vor allem die Kosten von CHF 2,6 Mio. für 435 Meter Strasse. Das entspricht einem Kilometerpreis von CHF 6 Mio. Dies erscheint uns doch enorm hoch. Weshalb ist dieses Projekt so teuer? Das Projekt enthält nicht einzelne Elemente oder Bauten, welche spezifisch ins Gewicht fallen, zumindest konnten wir keine erkennen. Ein solches Element wäre beispielsweise eine Bushaltestelle. Zum Thema Busführung haben wir uns auch Gedanken gemacht. Wir werden immer wieder darauf hingewiesen, dass die Bieler Busfahrpläne sehr eng getaktet sind und Tempo-30 nicht möglich sei, weil dadurch die Busse ausgebremst würden. Hier wird nun eine Buslinie in eine enge 90-Grad-Kurve geführt. Wie verträgt sich das mit den Ausführungen zur engen Taktung der Busfahrpläne?

Wir haben auch kurz über Parkplätze gesprochen. Die Aufhebung von Parkplätzen ist grundsätzlich kein Problem für uns. Wir waren uns allerdings nicht sicher, ob jetzt sämtliche Parkplätze aufgehoben werden oder nicht und was für Warenumschat und Anlieferungen vorgesehen ist.

Das vorliegende Projekt ist Teil der vfM zum Ostast und wird erfreulicherweise zu 40% durch den Bund mitfinanziert. Es weicht aber gegenüber den damaligen Objektblättern zu den vfM deutlich ab. Wir haben uns gefragt, ob das relevant ist für den Erhalt der Bundesbeiträge. Zudem haben wir uns Fragen betreffend den Mittelstreifen gestellt, welcher anstelle eines Grünstreifens am Rand auf dem südlichsten Teil vorgesehen ist. Ein Mittelstreifen ist verlorener Raum und wir wissen alle, dass der Raum knapp ist. Wäre es allenfalls möglich, dort wenigstens Bäume für die klimatische Wirkung zu pflanzen? Im Zusammenhang mit den Grünstreifen, die wir grundsätzlich begrüßen, haben wir uns auch eine Frage gestellt, die vielleicht nicht ganz zum aktuellen Wetter passt: Was ist eigentlich mit dem Winterdienst? Wird er angepasst? Wenn der versickernde salzgetränkte Restschnee in die Grünflächen fliesst, ist das für den Boden und allfällige Gewächse nicht ideal. Ist es denkbar, weniger Salz und mehr Splitt einzusetzen?

Corbaz Catherine, au nom du Groupe Les Vert-e-s: Cette rue est un point clé dans la densification conséquente de l'habitat qui est chère à notre ville. C'est un axe structurant qui va permettre le développement de ce quartier. Ce projet sur la rue du Faucon permet non seulement d'améliorer la sécurité, la qualité de vie mais aussi la lutte contre le bruit. Ce type d'aménagement est utile dans une ville comme Bienne, puisqu'il s'inscrit dans une politique de développement et de l'aménagement du territoire qui permet l'amélioration du cadre de vie, la sécurité, et une adaptation concrète aux changements climatiques. Peut-être que dans cette audience, il y a des personnes pour qui le changement climatique n'est pas une réalité, mais malheureusement, les faits et les statistiques nous montrent qu'en Suisse, la température a déjà augmenté de 2,9° par rapport à la moyenne préindustrielle et que cela va se poursuivre. Je ne sais pas si durant vos vacances, vous avez eu l'occasion de vous rendre en Espagne qui a entamé une politique de verdification et d'arborisation dans ses grandes villes depuis de nombreuses années, puisqu'il faut un certain temps jusqu'à ce que l'arbre soit suffisamment grand. C'est un investissement à long terme

et ce sont des villes où il est agréable de se retrouver en été et d'y séjourner. J'espère la même chose pour la ville de Bienne puisque le projet de la rue du Faucons vise à cela et nous ne bénéficierons de ces arbres et de cette partie plus verte que dans de nombreuses années dont je ne ferai peut-être pas partie. C'est pourquoi je vous recommande d'accepter ce crédit qui peut bénéficier aussi d'un soutien de la Confédération.

Manzoni Bryan, au nom du Groupe PRR: Améliorer la qualité de vie, renforcer la sécurité ou adapter l'espace public, ces intentions sont belles. Elles sont nobles. Le projet est vendeur sur le papier. Malheureusement pour le PRR, le rapport entre le coût et l'utilité instantanée du projet est une problématique. Un montant de 2,6 millions de francs pour 435 mètres de route nous paraît absolument excessif, en particulier au regard des interventions prévues qui restent limitées sur le plan structurel. Nous traversons cette période où les finances publiques exigent de la rigueur et des priorités claires. Dans ce contexte, il n'est pas vraiment opportun d'engager de telles dépenses pour un projet dont la plus-value – peut-être réelle, peut-être pas – ne justifiera pas un tel investissement. Nous relevons également que des coûts futurs, notamment liés à l'entretien des aménagements, restent incertains. Il y a en effet de grandes chances pour que des coûts supplémentaires interviennent dans le futur. Enfin, ce projet s'inscrit davantage dans une logique d'aménagement qualitatif que dans une nécessité fonctionnelle immédiate et, pour toutes ces raisons, nous estimons qu'il convient de faire preuve de retenue et de responsabilité financière. Notre rôle n'est pas de financer tout ce qui est souhaitable mais de financer ce qui est nécessaire. Le groupe PRR refuse donc ce crédit.

Schultz Moema, au nom du Groupe PSR: A nos yeux, ce projet amène une valorisation du quartier de la Gurzelen. Il s'agit d'un quartier vivant dont la population continuera d'augmenter grâce à différents projets de construction, notamment du logement d'utilité publique. Nous saluons donc les travaux prévus sur la rue du Faucon et les espaces végétalisés, qui transformeront significativement l'aspect de ce tronçon. Ces bandes végétalisées nous paraissent à la fois raisonnables et nécessaires avec leurs arbres et leurs plantations et nous avons besoin d'une ville capable de relever les grands défis du changement climatique, comme l'a bien précisé notre collègue des Vert.e.s Catherine Corbaz.

Monsieur Manzoni, nous avons besoin d'investissements maintenant, afin de préserver le climat dans le futur. Je sais que les investissements à long terme, parfois, ce n'est pas très cool pour vous. Sauf si cela fait du profit bien sûr. La réduction de la vitesse à 30 km/h contribuera à apaiser le quartier, à améliorer la qualité de vie pour les habitantes et à renforcer la sécurité, en particulier pour les élèves, qui traversent le quartier quotidiennement. Dans ce sens, nous saluons donc le maintien du passage piéton qui est un peu plus loin. Donc, vous l'avez bien compris, le groupe PSR soutient ce crédit d'engagement et vous invite à faire de même.

De Lorenzo Bryan, au nom du Groupe UDC: Le projet de réaménagement de la rue du Faucon s'inscrit dans une dynamique plus large de transformation du quartier de la Gurzelen. Il répond à des évolutions urbanistiques réelles, notamment liées aux nouveaux projets de construction et à la présence d'infrastructures sensibles, comme l'école de la Champagne. De notre point de vue, il convient d'aborder ce projet avec pragmatisme et sens des priorités. Le montant du crédit d'engagement fixé à 2,6 millions de francs reste conséquent.

Toutefois, la possibilité d'obtenir 40% de subventions fédérales permet de réduire significativement la charge nette pour la Ville, ce qui constitue un élément positif à prendre en compte. En matière de circulation, la réduction de la vitesse à 30 km/h apparaît pertinente dans ce contexte spécifique marqué par une fréquentation piétonne à l'école et aux installations sportives. De même, la création d'une zone de rencontre au carrefour avec la rue Général-Dufour peut contribuer à améliorer la sécurité, à condition que sa mise en œuvre reste proportionnée et n'entrave pas inutilement la fluidité du trafic. Le projet prévoit également une revalorisation qualitative de l'espace public, notamment par l'intégration de surfaces végétalisées et la plantation d'arbres. Ces aménagements peuvent apporter une réelle plus-value au quartier résidentiel tant sur le plan esthétique que pour le confort des habitants. Cela étant, nous resterons attentifs à plusieurs points essentiels, la maîtrise des coûts, l'absence de dérives budgétaires ainsi que l'efficacité réelle des mesures proposées en matière de circulation et de qualité de vie. Il est également important que les travaux soient coordonnés de manière optimale avec les autres projets en cours afin de limiter les nuisances pour la population.

En conclusion, tout en reconnaissant certaines réserves liées à l'ampleur de l'investissement, ce projet pourrait être soutenu dans la mesure où il répond à des besoins concrets du quartier, bénéficie de subventions substantielles et apporte des améliorations ciblées en matière de sécurité et de cadre de vie. Cela étant, cet éventuel soutien s'inscrit dans le cadre spécifique de ce projet et ne saurait être interprété comme une adhésion systématique à une généralisation de ce type d'aménagement. Nous tenons à souligner que la multiplication des zones limitées à 30 km/h des zones de rencontre ou encore des interventions de végétalisation doit rester proportionnée, ciblée et justifiée par des besoins clairement établis. En particulier, nous ne pourrions soutenir à moyen ou long terme une extension généralisée de telles mesures à des axes structurants, tel que la rue Général-Dufour, dont le rôle en matière de fluidité du trafic doit être préservé. Au vu des différentes prises de position concernant ce sujet, le parti UDC décide de laisser ouvert la votation.

Eggli Roland, GLP: Das vorliegende Projekt mag auf den ersten Blick den Zeitgeist treffen, weist jedoch bei genauer Betrachtung mehrere Unstimmigkeiten auf. Im Bericht werden folgende Ziele hervorgehoben:

- Beruhigung des Verkehrs und dadurch Reduktion vom Durchgangsverkehr.
- Nutzung der Synergien von diversen privaten und öffentlichen Bauvorhaben im Quartier Gurzelen, um Kosten zu senken.
- Integration und Umsetzung der Forderungen der Stadtklimainitiative beziehungsweise des Reglements für Klimaschutz und Klimaanpassung (Klimareglement; SGR 8.2-5).

Es stellt sich die Frage, inwiefern durch diese angeblichen Synergien von privaten und öffentlichen Bauvorhaben tatsächlich Kosten eingespart werden. Unbestritten ist, dass sich eine Verkehrsberuhigung auf einem rund 450 Meter langen Abschnitt mit deutlich weniger als CHF 2,6 Mio. realisieren liesse. Der eigentliche Kostentreiber liegt in der Integration der Anforderungen aus der Stadtklimainitiative. Die Pflanzung von Bäumen entlang der Strasse ist grundsätzlich zu begrüßen. Wenn jedoch gleichzeitig Versieglungsflächen durch eine asphaltierte Strasse geschaffen und dabei auf das Konzept der Schwammstadt verwiesen wird, greift dies zu kurz. Gerade bei modernen Schwammstadtprojekten wird darauf hingewiesen, dass im Winterbetrieb besondere Anforderungen an die Wasserführung bestehen. Sobald eine Strasse mit Streusalz

behandelt wird, muss das anfallende Schmelzwasser während des Winterdienstes über die Kanalisation abgeführt werden und darf nicht in den Boden gelangen. Unklar bleibt, ob auf diesem Strassenabschnitt ein salzloser Winterdienst vorgesehen ist. Auf einer Quartierstrasse wäre dies denkbar. Sobald jedoch eine Buslinie über diese Strecke geführt wird, ist diese Option faktisch ausgeschlossen. Bushaltestellen sind jedoch nicht Bestandteil des Projekts und im Bericht finden sich keine klaren Aussagen dazu. Aus der Antwort des Gemeinderates geht hervor, dass ein Busbetrieb geplant ist und die Problematik des salzhaltigen Abwassers bekannt ist. Als Lösung wird auf robuste Baumarten verwiesen. Dieser Ansatz mag für konventionelle Strassenräume funktionieren, nicht jedoch für eine konsequent umgesetzte Schwammstadtlösung. Dort ist es entscheidend, dass belastetes Winterabwasser gezielt abgeleitet wird, während nur gering belastetes Niederschlagswasser zur Versickerung gelangt.

Ein weiterer Punkt betrifft der Wegfall von Parkplätzen. Dieses Thema wird im Bericht weitgehend ausgeblendet. Den Plänen ist zwar zu entnehmen, dass öffentliche Parkplätze aufgehoben werden, jedoch bleibt unklar, in welchem Umfang. Insbesondere wird nicht berücksichtigt, dass bereits 2025 rund 63 Parkplätze auf der Gurzelen weggefallen sind.

Zusammenfassend lässt sich sagen, das Projekt entspricht zwar dem aktuellen Zeitgeist, überzeugt jedoch weder hinsichtlich der Kosten noch in der konkreten Umsetzung. Eine funktionierende Schwammstadtlösung im Strassenraum erfordert eine differenzierte und technisch saubere Planung, insbesondere im Umgang mit belastetem Winterabwasser. Aus diesen Gründen werde ich diesem Projekt nicht zustimmen.

Müller Lukas, EDU: Wie kann man gegen eine 30er-Zone sein? Es ist etwas, das die Immobilienpreise in die Höhe treibt. Für alle, die in der betroffenen Strasse wohnen, ist es angenehm, für die Kinder ist es gut.

Wo wir hingegen dagegen sein können, ist, wenn CHF 2,5 Mio. verschwendet werden für etwas, das viel günstiger gemacht werden könnte. Die Strasse könnten wir sogar verkehrsfrei machen. Mit einer Tafel an jedem Ende und Einladung der Quartierbevölkerung zum McDonald's hätten wir immer noch zweieinhalb Millionen gespart. Wenn wir immer meinen, wir müssten verkehrsberuhigende Massnahmen mit überbeuerten Projekten umsetzen, nur um gewisse Gruppen und Lobbyisten zufriedenzustellen, machen wir etwas falsch. Auch machen wir etwas falsch, wenn wir Bäume an einer Strasse pflanzen aber gleichzeitig jede freie Fläche in unserer schönen Stadt mit Plattenbauten wie aus der Sowjetzeit zu pflastern.

Ich meine, wenn Sie wirklich den Wald retten wollen und Wälder pflanzen möchten, machen Sie einen Auenschutzwald an der Schüss. Erlauben Sie in den Richtplänen 300m hohe Wolkenkratzer, damit Lebensraum für Tiere und für Pflanzen übrigbleibt. Sie können Geparde und Pandas retten, aber machen Sie das bitte mit weniger als CHF 2,5 Mio.

Frank Lena, Direktorin Bau, Energie und Umwelt: Ich will nicht auf alles eingehen, aber ich habe das Gefühl, dass gewisse Sachen erklärt oder in den Kontext gebracht werden müssen. Ich fange mit dem grossen Teil an, den Kosten. Etwa 58% davon fallen für den Strassenaufbau an, 22% für die Schwammstadt und der Rest, also 20%, für übrige anstehende Arbeiten.

Synergie war ein Stichwort. Sie ergibt sich, weil die Fernwärme gemacht wurde und die Kanalisation im Moment noch fertiggestellt wird. Anschliessend wird es einen

Kostenteiler geben. Die Gewerke werden einen Teil beitragen. Wenn wir das Projekt später umsetzen, würden die Synergien entfallen. Durch den Abschluss der Überbauung bei der Champagne kommen diese Arbeiten jetzt zum richtigen Zeitpunkt.

Was ist einer der Treiber hinter diesem Projekt? Warum ist es wichtig, dass wir dort in Aufwertung und Beruhigung investieren? Wir sprechen von 140 neuen Wohnungen, welche im Moment entstehen. Ein Teil davon, das wissen wir jetzt schon, wird durch mobilitätseingeschränkte Leute genutzt werden. Das rechtfertigt einerseits die Arbeiten zur Verkehrsberuhigung. Andererseits wird dort der grosse Schulhausbau umgesetzt, wo über 500 Kinder zur Schule gehen werden. Das heisst, es wird massiv mehr FussgängerInnen und Kinder haben, welche über die Falkenstrasse gehen und darum müssen wir jetzt Massnahmen treffen.

Hinzu kommen die vfM, etwas, das schon lange im Raum steht und nicht einfach so vom Himmel fällt. Herr Buchhofer, es gibt ein Gestaltungskonzept der vfM, das Sie gerne anschauen können. Das vorliegende Projekt ist eingebettet in das Konzept. Die Einbettung wird auch auf der anderen Seite des Kreisels an der Nicolas-Hayek-Strasse umgesetzt. Dies ist mit ein Grund, warum, der Mittelstreifen gemacht wird. Er wird entsprechend weitergezogen. Grundsätzlich können wir vom vorgegebenen Konzept, dem vfM-Richtplan nicht abweichen, aber gewisse Anpassungen können vorgenommen werden. Das Konzept ist schon älter. Sofern die Ziele nicht verändert werden und die Anpassungen sachgerecht sind, was bei den geplanten Massnahmen der Fall ist, können wir sie umsetzen.

Ich möchte noch zwei, drei Worte zur Schwammstadt sagen. Auf den ersten Blick sind die Investitionen dafür teuer. Ich kann Sie beruhigen, Herr Egli, es wird funktionieren. Das Wasser wird durch die Humusschicht versickern. Diese ist bioaktiv und dort werden gewisse Schadstoffe herausgefiltert. Wir haben den Winterdienst angeschaut. Es bestehen klare gesetzliche Vorgaben, welche abgeklärt wurden. Die Schwammstadt hat mehrere Vorteile. Der eine ist klar die Begrünung. Der Schwamm benötigt den Grünbereich. Ein grosser Teil des Niederschlags wird dort versickern und somit abgeleitet, was eine gewisse Kostenreduktion bedeutet. Diverse Einlaufschächte braucht es nicht mehr; noch gerade einer im Bereich Dufourstrasse wird benötigt. Die Versickerung des Niederschlags wird für die Begrünung gebraucht. Es gibt ein gewisses Retentionsvolumen bei starken Niederschlagsereignissen. Wir gehen davon aus, dass es mehr Starkniederschlag geben wird. Dementsprechend ist es wichtig, dass das Wasser vor Ort zurückbehalten wird, weil dadurch die ARA (Abwasserentsorgung) entlastet wird. Wir sprechen von ungefähr 5'300 m³ Wasser, welche pro Jahr zurückgehalten werden können. Um es ein bisschen zu versinnbildlichen, das sind gut zwei volle Olympiabecken.

Wir wollen solche wichtigen Massnahmen grundsätzlich überall dort in der Stadt umsetzen, wo es möglich ist. Sie sehen, diese Investition ist sehr sinnvoll. Es geht nicht nur darum, den Ort abzukühlen und die Lebensqualität zu erhöhen, sondern das Wasser soll zurückbehalten und die Kanalisation entlastet werden. Wir haben zudem mit der Stadtgärtnerei geschaut, wie wir die Unterhaltskosten möglichst geringhalten können. Insofern danke ich für die Annahme des vorliegenden Geschäfts.

Vote

Vu le rapport du Conseil municipal du 4 mars 2026, vu l'art. 44, al. 2, let. a, du Règlement de la Ville du 3 mars 2024 (RDCo 1.0-1), le Conseil de ville de Bienne arrête par 34 voix pour, 19 voix contre et 3 abstentions:

1. Un crédit d'engagement de 2 600 000 francs est approuvé pour le projet « Rue du Faucon / Mesures d'accompagnement en matière de circulation (MaC) / Aménagement de l'espace routier / Mesures de circulation / Crédit d'engagement pour la réalisation », dont 716 000 francs seront imputés au financement spécial n° 29300 5600 « Protection du climat et adaptation au changement climatique » et 31'000 francs au financement spécial no 29300 5500 «Pour une mobilité douce sûre».
2. Tout dépassement de crédit consécutif au renchérissement ou à une hausse de la taxe sur la valeur ajoutée est d'ores et déjà approuvé.
3. Le Conseil municipal est chargé d'exécuter cet arrêté. Il est habilité à procéder à des modifications de projet s'avérant nécessaires ou indispensables, dans la mesure où elles ne changent pas le caractère global du projet. Il est en outre habilité à déléguer cette compétence à la direction responsable.

13. 20180023 Bâtiment du Contrôle / Rénovation des façades et des fenêtres / Décompte du crédit d'engagement

Lehmann Caroline, Fraktion GLP+: Warum besprechen wir die vorliegende Abrechnung? In den letzten 30 Jahren war der Stadtrat nur dann für Abrechnungen von Verpflichtungskrediten zuständig, wenn die Ausgaben die genehmigte Kreditlimite um mehr als 10% überstiegen. Das ist vorliegend glücklicherweise nicht der Fall. Die übrigen Abrechnungen waren in der Kompetenz der damaligen GPK. Mit der Aufhebung der alten Geschäftsordnung des Stadtrates wurde auch der Delegationsbeschluss an die GPK aufgehoben. Die neuen Kompetenzen werden erst im revidierten Finanzreglement festgelegt und dieses haben wir noch nicht im Stadtrat besprochen. Dementsprechend kommt in der Zwischenzeit die Gemeindeverordnung des Kantons Bern (GV; BSG 170.111) zum Zug. Die Abrechnungen werden aus diesem Grund im Stadtrat behandelt. Wir haben überlegt, ob eine Übergangsregelung nötig ist, uns aber entschieden, darauf zu verzichten. Einerseits gibt es nicht viele Abrechnungen pro Jahr und andererseits wird das Finanzreglement noch 2026 im Stadtrat behandelt und sollte 2027 in Kraft treten. Die Traktandenlisten der Stadtratssitzungen werden 2026 deshalb etwas länger ausfallen. Die Aufsichtskommission hat die beiden traktandierten Abrechnungen an ihrer letzten Sitzung besprochen. Positiv vermerkt wird, dass beide Kredite um 19,3% respektive um 18,7% unterschritten wurden.

Michel Tamara, Fraktion GLP+: Die Fraktion GLP+ begrüsst die deutliche Unterschreitung des Kredits und lobt die zuständigen Stellen dafür.

Le Conseil de ville prend connaissance du décompte du crédit d'engagement.

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Nous arrivons à l'heure H, c'est-à-dire à 20h30. Si l'on aborde les interventions parlementaires, ça risque de déborder et puis, parce que c'est un moment particulier pour moi, j'aimerais quand même avoir l'occasion de dire quelques mots. Est-ce que ça vous va comme ça? Apparemment, c'est le cas.

Adieu Mohamed Hamdaoui comme président du Conseil de ville

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Bien, je vais essayer de ne pas craquer. Durant ces 16 mois, je me suis parfois planté sur des prénoms ou sur des noms de famille. Je ne sais pas du tout pourquoi, parce que Moema, ce n'est pas compliqué à dire? Et puis Cacciabue, ça m'énerve, parce que les Cacciabue, je les connais depuis que je suis gamin. Je ne sais pas, peut-être que c'est le début de cette maladie qui atteint le cerveau, la mémoire, comment ça s'appelle déjà, Alzheimer? Non, plus sérieusement, il m'est aussi arrivé à une ou deux reprises d'intervertir PSR et PRR. C'était subliminal. (*rires*) J'en ai eu la confirmation, il y a quelques jours, quand j'ai lu une lettre de lecteur dans la presse, signée par Bryan Roquet et Hervé Manzoni (*rires*), sur la place des francophones dans le canton de Berne. Je me suis dit qu'effectivement, ces 2 partis ont des racines un peu communes, même si naturellement leurs branches ne produisent pas toujours les mêmes fruits.

Merci aux membres du secrétariat parlementaire, à commencer par toi, Omar. Je crois qu'on peut dire qu'on est devenu des amis et même lorsqu'il y aura un match entre nos 2 pays d'origine, l'Algérie et le Maroc, je serai neutre. Je serai très Suisse. Et puis surtout merci à vous toutes et à vous tous d'un bout à l'autre de l'échiquier politique qui m'avez fait confiance. Je n'ai jamais rêvé d'occuper cette fonction. Moi, le seul rêve que j'ai et il ne se réalisera jamais, ce serait d'assister une fois à un concert de Frank Zappa à la Villa Ritter. Mais ça me semble relativement peu probable.

N'empêche que, je ne vous le cache pas, le soir où vous m'avez élu, alors que franchement, je n'étais pas du tout prédisposé à ça, je suis rentré chez moi et je me suis effondré dans mon lit, beaucoup trop grand et beaucoup trop froid pour moi tout seul et j'ai chialé. Je n'ai pas pu m'empêcher de penser au gamin que j'étais à la fin des années 60. A chaque fois que je sortais dans la rue, on me montrait du doigt en raison de ma couleur de peau et de mon handicap. Depuis, les temps ont changé! Grâce à l'école, grâce au sport, grâce à la culture, grâce à la musique, grâce au travail, grâce à la vie associative et en ce qui me concerne, grâce aussi à la politique, je n'ai plus de couleur de peau, je n'ai plus de handicap et d'ailleurs, je suis simplement moi-même et c'est aussi comme ça que je vois les autres. Je me fous totalement de leur couleur de peau et de leurs éventuelles différences, quelles qu'elles soient.

Durant ces derniers 16 mois, j'ai reçu des messages vraiment émouvants et il y en a un que j'ai envie de vous lire. Je vous explique pourquoi. Je suis un passionné hystérique, hypermnésique de la vie politique française, depuis les années 70. À côté de moi, Julien Brault ne connaît *rien* à la politique française. Et je déteste toutes les formes de discrimination. Il n'y a pas longtemps, je ne sais pas si vous vous rappelez, la présidente de l'Assemblée nationale française, Yaël Braun-Pivet, avait été victime d'une campagne d'attaque profondément sexiste et profondément antisémite. J'aurais eu la même réaction pour quelqu'un qui aurait été victime d'attaques en raison de sa couleur de peau ou de n'importe quoi d'autre. Je me suis permis de lui envoyer un petit

courriel. Je n'attendais aucune réponse de sa part ou bien alors une réponse générée par de l'intelligence artificielle. Et bien au contraire, elle m'a répondu une lettre manuscrite et je me permets de vous lire juste deux ou trois passages. Vous comprendrez vite pourquoi. « Monsieur le président (c'est-à-dire moi!), Je vous remercie pour votre courriel du mois d'août et vos mots de soutien et d'encouragement à mon égard. Je partage pleinement la conviction que vous exprimez. Il n'y a rien de plus beau que la responsabilité que nous avons de faire vivre un débat démocratique fidèle à la volonté de celles et ceux qui nous ont élus. Cela n'est évidemment pas simple, mais tout l'intérêt de nos démocraties modernes est de permettre la résolution des différents de manière pacifiée et la recherche du compromis au service du plus grand nombre. C'est en tout cas ce à quoi je m'emploie de manière constante, quand bien même la culture politique de mon pays, c'est-à-dire la France, reste encore éloignée de celle de nos voisins et amis comme la Suisse, tant en matière de formation de coalitions que d'association des citoyens à la décision politique publique. »

Si je vous ai lu ça, c'est parce qu'il s'agit des quatre valeurs qui, pour moi, sont fondamentales et qui guident ma vie. La défense de la solidarité, de la démocratie, de la liberté et de la responsabilité. Aussi longtemps que ma santé le permettra et aussi longtemps que l'on voudra bien de moi, je continuerai à m'engager pour ces valeurs, que ce soit dans un législatif ou – pourquoi pas ? – peut-être un jour dans un exécutif.

En tout cas, je vous dis du fond du cœur merci. Je me rends compte que moi, qui adore rire de moi-même, parce que je pense qu'on ne peut pas aimer les autres si on n'est pas capable de rire de soi-même, je me rends compte que dans quelques instants, je vais faire le geste le plus incroyablement ironique de ma vie. Au moment précis où je vais presser sur le bouton qui va couper mon micro, je vais à nouveau pouvoir ouvrir ma gueule! (*rires et applaudissements*)

Schiess Christophe, au nom du Groupe Les Vert·e·s: Le groupe des Vert.e.s te remercie pour le temps, la patience, l'énergie que tu as consacrée à la bonne conduite de ce Parlement. Aussi pour les valeurs que tu incarnes avec conviction, tu viens de le prouver à l'instant, pour ton humour aussi, parce que la vie de tous les jours, la vie parlementaire, sans humour? C'est un peu comme une Ville de Bienne sans lac, du pain sans levure, de la bière sans houblon, un capitaine Haddock sans jurons ni whisky. C'est inimaginable et c'est un peu plat et triste. Pour toi, nous avons ici une carte postale avec le tremplin de notre magnifique piscine de Bienne et une bouteille de bière. Pourquoi? Le tremplin, parce que tu dois redescendre tantôt de la tribune présidentielle et rejoindre le bas monde des simples parlementaires. Que ce joyeux plongeon t'inspire. Et pourquoi de la bière? C'est une bière bavaroise évidemment et tu vas perdre les pleins pouvoirs à l'instant. Tu ne pourras rien faire pour empêcher le Bayern de remporter la Champions League! Tu pourras regarder ce match en dégustant cette bière. Merci pour tout, Momo.

Stolz Joseline, au nom du Groupe PSR: Monsieur le président du Conseil de ville, je t'appelle encore comme ça. Suite au départ d'Olivier Wächter pour des raisons professionnelles, au pied levé, Momo Hamdaoui a relevé ce grand défi avec brio. Grâce à son éloquence fluide et naturelle, son humour sympathique, sa bonne humeur, son professionnalisme, Momo Hamdaoui a su trouver le bon mot, même dans des situations délicates, parfois aidé de sa clochette. Par sa maîtrise du système parlementaire biennois, il a facilité le flux des séances. Il a su aussi nous faire respecter le temps de parole, ce qui n'était pas toujours facile, en annonçant fermement, mais avec courtoisie, qu'il était temps de terminer notre exposé. Sans cette rigueur, il est en

effet très compliqué d'avancer dans les ordres du jour constitués de nombreux points. Pour cela, tous nos remerciements les plus sincères pour l'excellente tenue des séances durant ces 16 mois. Je pense que s'il avait pu passer professionnel dans cette fonction, il l'aurait fait avec plaisir.

Toutefois, un petit bémol, en ce début d'année, est venu gâcher sa bonhomie. Il se réjouissait tant de retrouver sa terre natale, son désert aimé, rêvé, sa famille et ses amis du Sahara algérien. Malheureusement pour lui, son avion est resté obstinément arrêté sur le tarmac. Nous en avons été attristés pour lui. Cher Momo, afin d'adoucir cette peine et puisqu'à partir de maintenant, tu auras certainement un peu plus de temps pour te consacrer à un petit rituel, du désert du Sahara qui te rappellera des souvenirs. Alors voici de la part de nous, de quoi réaliser la cérémonie du thé à la menthe. Un rituel plein de sagesse et de symbolisme, qui se déroule et se déguste avec lenteur. Ce qui est particulier, c'est que la signification de ce rituel change quelque peu selon les pays du Maghreb et de l'Afrique de l'Ouest, dans lesquels ce thé est consommé. Le premier thé symbolise l'amertume, le deuxième la douceur et le troisième le sucré. Mais tous les trois sont associés à la vie, à l'amour et à la mort, mais pas toujours dans le même ordre. Merci pour tout, cher Momo et bon retour parmi nous. Tu pourras à nouveau nous appeler par nos petits noms!

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Merci beaucoup, je te ferai la bise après!

Briechle Dennis, GLP: Cher Momo, je dois faire une confession et tu le sais, faire des confessions, ce n'est pas toujours agréable. Fin 2024, lors d'une séance, nous avons appris que le président prévu n'allait pas être disponible pour la présidence du Conseil de ville. Et puis ce n'était pas vraiment clair si quelqu'un d'autre se mettait à disposition, sauf toi. Je dois le dire, je dois faire cette confession, j'ai eu quelques doutes. Car nous savons tous que ces séances du Conseil de ville sont fatigantes, souvent longues. Nous savons tous que ta santé n'est pas tout à fait optimale et que ce n'est pas toujours facile pour toi, ces séances. Maintenant, après ces 16 mois, je dois te dire: bien fait, très bien fait! Tu as fait un travail vraiment excellent et tu as mené ces séances avec une certaine rigueur qui est nécessaire pour ce Conseil. Tu as représenté le Conseil de ville et la Ville de Bienne de manière très sympathique et compétente. Au nom du groupe parlementaire PVL+, je te dis un très grand merci pour ton travail. Tu n'as pas fait un bon job, tu as fait un excellent job!

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Wow!

La parole est à Vera Urweider. Enfin si tu veux! Mais tu t'es inscrite, alors il faut assumer. (*rires*)

Urweider Vera, Fraktion Zukunft Biel/Mitte: Ganz ehrlich, ich habe nicht gewusst, dass es eine Verabschiedung gibt, wenn du zurück in unsere Reihen kommst, aber ich hatte ja noch die Rede zu deiner Vorstellung vor 16 Monaten, wo wir gesagt hatten, wir möchten dich gerne als unseren Stadtratspräsidenten. Ich zitiere heute zwei, drei Sachen daraus.

Wer kennt ihn nicht, Momo? Für die einen ist er der, der immer im Atomic Café sitzt und zu allem etwas zu sagen hat. Das ist immer noch so. Er freut sich übrigens sehr, dass er wieder hier am Rednerpult stehen darf. Das hat er seit Anfang Jahr gesagt. Er platzt manchmal fast. Für die anderen ist er derjenige, der vor kurzem die französischsprachige Redaktionsleitung von der Wochenzeitung Biel-Bienne übernommen hat.

Für viele ist er eine Wundertüte, die ihren eigenen Ideen folgt. Das tut er immer noch, selbst wenn er einem «Fraktiönli» angehört. Er ist in den letzten 16 Monaten zwei-, dreimal mit uns essen gekommen. Mehr nicht, er nennt sich nämlich «chat solitaire». Genau darum laden wir dich ein, lieber Momo. Du kommst wieder einmal mit uns essen. Nur wir vier, ohne Sitzung vor- und nachher. Das ist unser Geschenk an dich. Wir drei Neulinge haben damals vor 16 Monaten sehr viel von dir lernen können, obwohl du kein sogenannter Teamplayer par excellence bist. Wir sind ein bisschen ins kalte Wasser geschmissen worden. Du warst immer, immer, immer da, wenn wir irgendeine Frage hatten, bist es immer noch und auch in Zukunft, da bin ich mir sicher. Ich sage dir ein grosses Merci dafür, dass du über deinen solitären Schatten springen und mit uns in der Fraktion sein kannst. Voilà, ich könnte noch viel mehr aufzählen, was er für uns und mit uns gemacht hat. Ich finde grundsätzlich, als Stadtratspräsident, hast du das sehr, sehr gut gemacht. Du hast eine einzige Sitzung gefehlt, wenn ich mich nicht täusche, als du eigentlich in dein Heimatland reisen wolltest. Das hat leider nicht geklappt. Ich wünsche dir von ganzem Herzen, dass du das so bald als möglich nachholen kannst, denn ich weiss, dass das ein grosser Wunsch von dir ist. Merci vielmals, Momo und wir freuen uns, kommst du wieder in unsere Ränge.

Boly Kady, 1ère vice-présidente: Cher Momo, je prends la parole au nom du Bureau, d'abord pour te dire que ces 16 mois ont passé très vite et qu'on a eu beaucoup de plaisir de travailler à tes côtés au sein du Bureau. Les discussions étaient toujours très constructives et très relax. Moi particulièrement, j'ai trouvé super que pendant toute cette présidence, tu as eu un geste pour ceux qui avaient leur anniversaire le jour de la séance. C'est une très belle action et peut-être que je vais la garder. Le Bureau a souhaité t'offrir un cadeau pour ta présidence et aussi parce que c'est bientôt ton anniversaire. Je suis moi-même allée chercher ce cadeau et j'avoue que j'étais assez stressée aujourd'hui en partant de chez moi, donc: j'ai oublié le cadeau à la maison! (rises)

Mais je promets de te l'apporter et je peux déjà te donner une indication, c'est quelque chose qui vient de la soufflerie de verre de Lamboing. Comme Dennis a son anniversaire le même jour que toi, on a aussi prévu quelque chose pour lui. Joyeux anniversaire!

Hamdaoui Mohamed, président du Conseil de ville: Merci beaucoup, j'ai été vraiment très touché par ce que vous avez dit, ça m'a bouleversé que vous sachiez que ce voyage en Algérie me tenait à cœur. Il est de nouveau programmé, à une date qui est surréaliste pour moi, mais ça, je ne vais pas en dire davantage, par superstition. Et puis ça m'a touché ce que tu as dit, Dennis, concernant ma maladie et mes douleurs. Je m'étais rendu compte, la fois où j'ai fait du théâtre, il n'y a pas longtemps, que lorsque je montais sur scène, mes douleurs disparaissaient. Et c'est exactement la même chose quand je suis ici ou bien quand je travaille. Les douleurs disparaissent et je crois qu'un des meilleurs médicaments contre les douleurs, c'est d'aimer les gens. A bientôt.

15. Nouvelles interventions

- 20260172** **Postulat, Urweider Vera, Fraktion Zukunft Biel / Mitte, Lehmann Caroline, GLP, Achermann Brice, SVP, Lindegger Reto, FDP, Comment Rachel, Fraktion PSR, Meier Julian, SP, Stöcker Manuel, Grüne, Kilezi Ruth, PSR, Paronitti Maurice, PRR** **BKS**
- Kulturfabrik auf lange Frist
- Postulat, Urweider Vera, Groupe Avenir Bienne/Centre, Lehmann Caroline, PVL, Achermann Brice, UDC, Lindegger Reto, FDP, Comment Rachel, Groupe PSR, Meier Julian, PS, Stöcker Manuel, Les Vert-e-s, Kilezi Ruth, PSR, Paronitti Maurice, PRR** **FCS**
- Kulturfabrik à long terme
- 20260173** **Überparteiliches Postulat, Schiess Christophe, Fraktion Grüne, Meier Julian, Fraktion SP/JUSO, Comment Rachel, Fraktion PSR, Lehmann Caroline, Fraktion GLP+, Augsburg-Brom Dana, parteilos, Heiniger Peter, PdA** **BKS**
- Damit die Kulturfabrik eine Kulturfabrik bleibt
- Postulat interpartis, Schiess Christophe, Groupe Les Vert-e-s, Meier Julian, Groupe PS/JS, Comment Rachel, Groupe PSR, Lehmann Caroline, Groupe PVL+, Augsburg-Brom Dana, parteilos, Heiniger Peter, POP** **FCS**
- Pour que la Kulturfabrik reste une Kulturfabrik
- 20260174** **Überparteiliches Postulat, Meier Julian, Fraktion SP/JUSO, Kilezi Ruth, PSR, Urweider Vera, Fraktion Zukunft Biel / Mitte, Lehmann Caroline, GLP, Stöcker Manuel, Grüne, Lindegger Reto, FDP, Achermann Brice, SVP, Paronitti Maurice, PRR, Comment Rachel, PSR** **BKS**
- Bestandesaufnahme und Zukunft der Atelier- und Proberäume in der Stadt Biel
- Postulat interpartis, Meier Julian, Groupe PS/JS, Kilezi Ruth, PSR, Urweider Vera, Groupe Avenir Bienne/Centre, Lehmann Caroline, PVL, Stöcker Manuel, Les Vert-e-s, Lindegger Reto, FDP, Achermann Brice, UDC, Paronitti Maurice, PRR, Comment Rachel, PSR** **FCS**
- État des lieux et avenir des ateliers et salles de répétition à Bienne

20260176	Überparteiliches Postulat, Buchhofer Stephan, FDP, Benz Raphael, parteilos, Manzoni Bryan, PRR	PRA
	Spielraum des Baureglements und Baugesetzes nutzen - Qualität sichern!	
	Postulat interpartis, Buchhofer Stephan, FDP, Benz Raphael, hors parti, Manzoni Bryan, PRR	MAI
	Utiliser la marge de manœuvre du règlement de construction et de la loi sur les constructions pour garantir	
20260177	Überparteiliches Postulat, Buchhofer Stephan, Fraktion FDP, Schlup-Eigenmann Katharina, Fraktion GLP+, Benz Raphael, Fraktion Zukunft Biel/Mitte, Manzoni Bryan, Fraktion PRR	PRA
	Zwischennutzungen einfacher ermöglichen	
	Postulat interpartis, Buchhofer Stephan, Groupe FDP, Schlup-Eigenmann Katharina, Groupe PVL+, Benz Raphael, Groupe Avenir Bienne/Centre, Manzoni Bryan, Fraktion PRR	MAI
	Faciliter les utilisations temporaires !	
20260178	Überparteiliches Postulat, Moeschler Marie, PSR, Lindegger Reto, FDP, Rodriguez Ugolini Julian, SP, Heiniger Peter, PdA, Schlup-Eigenmann Katharina, GLP, Lehmann Caroline, GLP, Tonon Ariane, Grüne, Paronitti Maurice, PRR	DSS
	Unzureichende Fluchtwege im Rückkehrzentrum am Unteren Quai 30	
	Postulat interpartis, Moeschler Marie, PSR, Lindegger Reto, FDP, Rodriguez Ugolini Julian, PS, Heiniger Peter, POP, Schlup-Eigenmann Katharina, PVL, Lehmann Caroline, PVL, Tonon Ariane, Les Vert·e-s, Paronitti Maurice, PRR	ASS
	Voies d'évacuation insuffisantes dans le centre de retour Quai du Bas 30	
20260179	Überparteiliches Postulat, Corbaz Catherine, Grüne, Stolz Joseline, PSR	BEU
	Bereiche zum Ausruhen im Stadtzentrum schaffen	
	Postulat interpartis, Corbaz Catherine, Les Vert-e-s, Stolz Joseline, PSR	TEE
	Pour des espaces de repos dans le centre urbain	

20260180	Postulat, De Lorenzo Bryan, Fraktion SVP	BEU
	Eine Lichtsignalanlage für die Kreuzung General-Dufour-Strasse und Neumarktstrasse in Biel	
	Postulat , De Lorenzo Bryan, Groupe UDC	TEE
	Installation de feux de signalisation au croisement entre la rue du Général-Dufour et la rue du Marché-Neuf à Bienne	
20260182	Interpellation, Brault Julien, Fraktion SVP	BEU
	Neue Verkehrsführung beim Bahnhof Biel: Auswirkungen für die Nutzenden und Berücksichtigung ihrer Rückmeldungen	
	Interpellation , Brault Julien, Fraktion SVP	TEE
	Modifications de circulation à la gare de Bienne : quelles conséquences pour les usagers et quelle écoute du terrain ?	
20260183	Postulat, Maurer Stefan, Fraktion SVP	BEU
	Marode und gefährliche Elektroanlagen Kulturfabrik und allgemein in Gebäuden, die im Eigentum der Stadt Biel stehen	
	Postulat , Maurer Stefan, Groupe UDC	TEE
	Installations électriques vétustes et dangereuses à la Kulturfabrik et de manière générale dans les bâtiments	
20260184	Interpellation, Brault Julien, Fraktion SVP	PRA
	Entwicklung und Struktur der Bieler Unternehmen	
	Interpellation , Brault Julien, Fraktion SVP	MAI
	Évolution et structure du tissu commercial biennois	
20260185	Interpellation, Fritschi Lorenz, SP, Clauss Susanne, SP	BEU
	Zugängliches See- und Flusssufer in Biel	
	Interpellation , Fritschi Lorenz, SP, Clauss Susanne, PS	TEE
	Accessibilité des rives du lac et des rivières à Bienne	
20260186	Interpellation, Fritschi Lorenz, SP, Clauss Susanne, SP	BEU
	Fischgängigkeit der Bieler Fliessgewässer	
	Interpellation , Fritschi Lorenz, SP, Clauss Susanne, PS	TEE
	Migration des poissons dans les cours d'eaux de Bienne	

20260187	Interpellation, Schlup-Eigenmann Katharina, Fraktion GLP+	BKS
	Umsetzung Initiative Gesunde Ernährung durch die stadteigene Produktionsküche	
	Interpellation , Schlup-Eigenmann Katharina, Groupe PVL+	FCS
	Mise en œuvre de l'initiative pour une alimentation saine par la cuisine de production de la Ville	
20260188	Interpellation, Maurer Stefan, Fraktion SVP	BEU
	Marode und gefährliche Elektroanlagen Kulturfabrik und allgemein in Gebäuden, die im Eigentum der Stadt Biel stehen	
	Interpellation , Maurer Stefan, Groupe UDC	TEE
	Installations électriques vétustes et dangereuses à la Kulturfabrik et de manière générale dans les bâtiments	

Fin de la séance / Schluss der Sitzung: 20.53 heures / Uhr

Der Stadtratspräsident / Le président du Conseil de ville:

Mohamed Hamdaoui

***Le secrétaire général du secrétariat parlementaire /
Der Generalsekretär des Parlamentssekretariats:***

Omar El Mohib

Protokoll:

Rita Flückiger

Nathalie Scheurer

Procès-verbal:

Isabelle Egger

Xavier Stern